

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

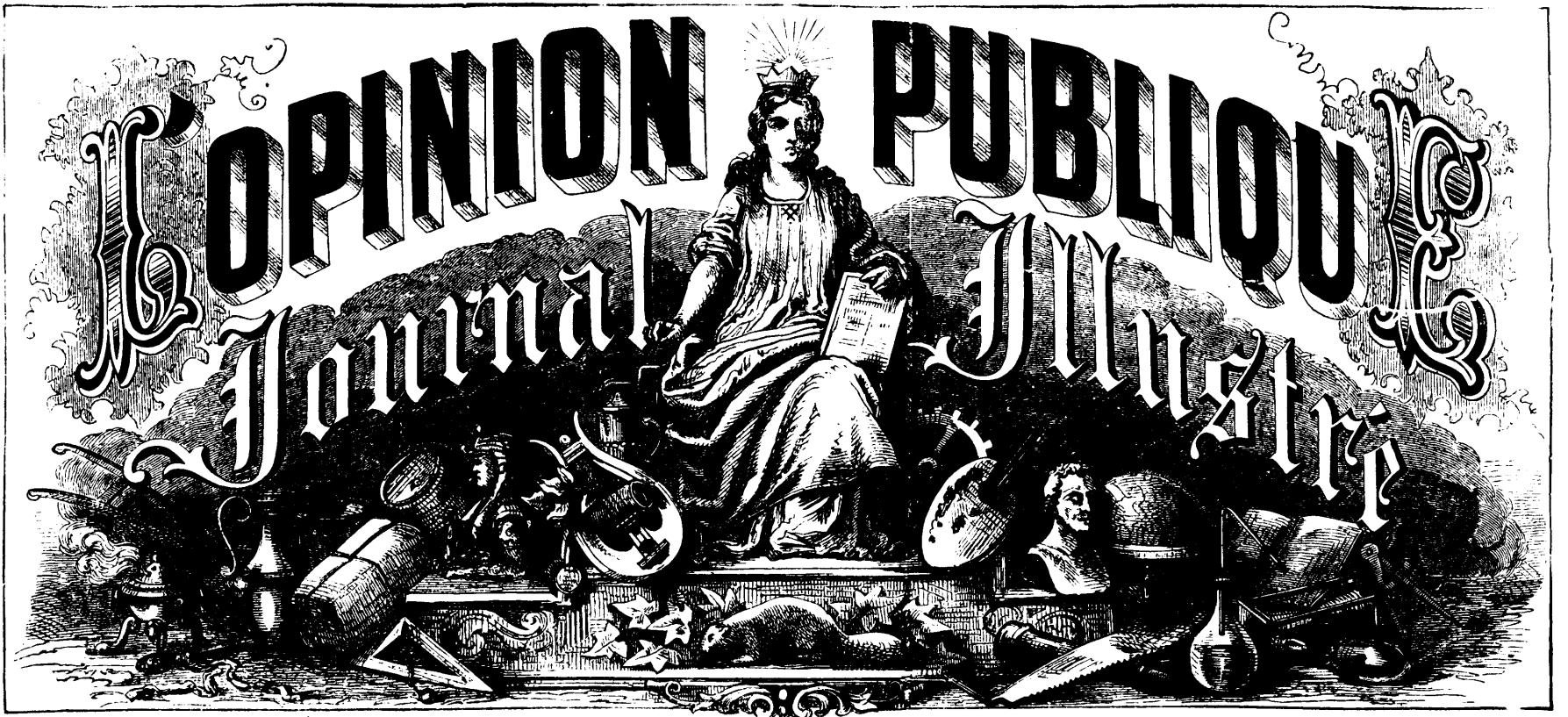
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



### MONUMENT JACQUES CARTIER

Il y a trois mois, un artiste parisien offrait pour la deuxième fois à la ville de Montréal une statue colossale en bronze de Jacques Cartier; il ne nous demandait que de payer les frais de la fonte et du transport. Cette offre n'a pas encore été acceptée par le Conseil-de-Ville.

On dit qu'un autre artiste français se propose de nous faire une statue semblable et d'en payer tous les frais. Il demandera simplement une place pour la mettre.

On parie jusqu'à ce jour 10 contre 1 que le Conseil-de-Ville va refuser cette dernière offre.

### LA LOI ELECTORALE

Nous assistons en ce moment à un spectacle inaccoutumé. Chaque semaine les journaux enrégimentent le sort fatal des députés qui, sortis des élections sains et saufs et vainqueurs, viennent succomber devant les tribunaux. Comme ces vétérans échappés à la mitraille sur le champ du combat, qui viennent mourir obscurément au bivouac, ils subissent la destinée commune de vulgaires plaideurs. Dame Justice efface d'un trait la gloire de leurs triomphes passés; le mandat de représentant du peuple leur glisse entre les mains comme par enchantement. La Minerve dit que tous ceux dont les pouvoirs sont contestés craignent de perdre leur siège, et l'un des juges, assure-t-on, a déclaré que si tous les députés avaient été amenés devant les tribunaux, tous les députés auraient été renvoyés devant leurs électeurs.

Faut-il croire que la nouvelle loi électorale est trop sévère, que notre état de société demandait un remède moins violent? Les médecins ont grand soin de préparer leurs drogues en raison de l'affaiblissement du malade. Les auteurs de la loi électorale, Sir John A. MacDonald et après lui l'hon. M. Dorion, ont peut-être trop oublié à quel traitement débilisant l'électeur a été habitué pendant de longues années; vouloir le faire passer brusquement au régime de l'abstinence totale, c'était dangereux—surtout, il est vrai, pour le candidat appelé à rendre un compte sévère de la manière dont il aurait...soigné le patient.

Cependant il ne faut pas oublier non plus que les médecins administrent quelquefois des remèdes énergiques, décisifs, en disant: "Demain le malade sera mieux ou mort." Il en meurt le plus souvent sans doute; mais parfois aussi il en réchappe, lorsque, par exemple, son heure n'est pas arrivée. Or notre heure—qui sait?—n'est pas sonnée encore peut-être. Espérons, l'espérance fait vivre. Espérons que les récentes décisions en matière électorale nous seront une leçon pour l'avenir; que nous prendrons bientôt l'habitude de voter, non pour le candidat qui a le plus d'argent et le moins de scrupules, mais pour celui qui, instruit, intelligent et honnête, est le plus digne de prendre en mains les intérêts d'un peuple libre; que l'on comprendra, en un mot, que le vote implique l'idée de confiance gagnée et non pas d'une faveur accordée ou payée.

En réservant, bien entendu, la question de morale, on peut dire que la corruption électorale a son mérite. Certains auteurs n'ont pas craint d'affirmer que l'Angleterre

lui doit son salut, car c'est par elle que les plus grands politiques anglais sont, en cent occasions, arrivés au Parlement. Les chefs d'une nation ont tous, à un moment donné, été impopulaires, en vertu de cette loi de notre pauvre nature humaine qui, de tous temps, a poussé les masses vers l'ingratitude, le préjugé, l'aveuglement, et c'est en prenant d'assaut, au moyen de l'argent, les "bourgs pourris" que les premiers hommes de l'Angleterre ont pu entrer dans la carrière ou y demeurer.

Mais pour l'honnête homme ce fait incontestable n'infirmé aucunement les droits absolus de la morale politique et chrétienne. La corruption, si déguisée qu'elle soit, demeure toujours la corruption; vendre son vote est toujours indigne et d'un bon citoyen et d'un chrétien.

D'ailleurs, au point de vue purement politique, la corruption électorale a des résultats désastreux. En se voyant si ardemment sollicité, prié, cajolé, en constatant à quel prix on estime son adhésion, en s'apercevant qu'il peut mettre son vote à l'enchère, l'électeur n'est guère porté à croire au désintéressement du candidat qui offre ainsi de payer en espèces sonnantes la confiance du public, et si plus tard on lui assure que ce candidat, devenu député, s'est vendu lui-même au pouvoir, il n'en sera pas étonné; il ajoutera foi aisément à cette accusation; puis il prendra l'habitude de mépriser les hommes publics ou tout au moins perdra celle de les respecter. Ceux qui ont pratiqué le peuple savent à quoi s'en tenir à ce sujet. Autant le peuple est respectueux en sa demeure, autant il est arrogant dans une assemblée. Il écoute un orateur, parce qu'il aime qu'on l'amuse ou cède à son émotion, mais en réalité il veut dominer et accabler sous sa supériorité du moment ceux qui réclament ses suffrages. L'idée populaire est vraiment qu'en votant pour un candidat on lui accorde une faveur. Mais le contraire devrait être compris et reconnu, car l'homme instruit et honnête qui offre ses services au public fait acte de dévouement, loin d'obéir à son intérêt personnel. Il y a dans la vie publique un attrait légitime qui peut tenter les meilleurs esprits; la politique, en dépit de ses déboires et de ses injustices, sera toujours l'objet des grandes ambitions, et il faut s'en réjouir, puisque autrement une nation ne serait jamais dirigée que par des médiocrités. Mais comment persuader au peuple que des hommes qui achètent leur mandat sont désintéressés, ne travaillent que pour la gloire? Le peuple, avec sa logique propre, dira qu'ils achètent pour revendre à profit.

Aussi la loi ne saurait-elle défendre trop sévèrement les menées corruptrices dans les élections. La morale et l'honneur condamnent également la vénalité du vote, et seule la sincérité du scrutin assurera aux hommes politiques le respect des populations, sans lequel les gouvernants ne possèdent point l'autorité personnelle nécessaire à leur mission. Si la corruption électorale cesse, on respectera davantage les candidats, car on ne s'imaginera plus leur faire une faveur, leur rendre un service en votant pour eux.

Espérons que les récentes décisions vont inaugurer une nouvelle ère.

La loi est bonne, on le voit à ses premiers effets; mais elle n'est point parfaite. Par exemple, elle rejette sur le candidat la responsabilité même des actes commis à son insu; de sorte que, dans un cas donné, la meilleure

manière de combattre un adversaire serait de dépenser illégalement cent piastres à son profit. On voit de suite que l'homme le plus honnête peut devenir ainsi la victime d'un stratagème. Il est vrai que la loi rend inéligible pour huit ans à toutes charges publiques celui qui aura été convaincu devant un tribunal de menées frauduleuses dans les élections; mais on comprend qu'il n'est pas nécessaire d'employer des agents qui convoitent pour eux-mêmes la députation, et que le piège peut toujours être tendu. Il faudrait donc que le corrupteur, comme le corrompu, fût passible d'emprisonnement.

Autre exemple: il ne suffit pas maintenant au candidat battu, pour avoir droit au mandat, de prouver que son adversaire ou ses agents ont exercé la corruption, il lui faut encore prouver qu'il possède la majorité des votes donnés légalement: il y a là pour lui une difficulté d'autant plus grande que la contre-preuve est permise. C'est sur cette difficulté qu'un candidat peut compter encore pour laisser champ libre à ses agents. Mais s'il suffisait au candidat battu de paraître devant le tribunal les mains nettes, après avoir prouvé des actes illégaux de la part de son adversaire heureux, les choses changeraient de face en peu de temps. L'intérêt de tous serait alors de s'abstenir de la moindre peccadille, et chacun révaliserait de scrupules avec son voisin. Souhaitons que cette réforme s'accomplisse.

Avec une loi semblable, fortifiée du scrutin secret, on obtiendrait des élections pures et sincères.

OSCAR DUNN.

### EN FUMANT

Par ce temps de sombre politique où les complications les plus absurdes prennent le pas sur les intérêts les plus sacrés, ne perdons pas notre courage, mais égayons-nous par de joyeux refrains: cela nous remettra.

Je continue à citer de mon charmant recueil de chansons françaises dont j'ai dit précédemment quelques mots.

EPITAPHE D'UN ANGLAIS, PAR DESTOUCHES

Ci-gît Jean Rosbif, écuyer,  
Qui se pendit pour se désennuyer.

Voici une charmante petite charge de Moreau que je m'empresse de cueillir:

Pour être au ton de vos musettes  
En vain je cherche de l'esprit,  
Momus vous écoute, et me dit:  
Adieu panier, vendanges sont faites.

Damis, sans faire de courbettes,  
Par ses talents croit parvenir.  
Il ne sait flatter ni mentir:  
Adieu panier, vendanges sont faites.

Vous qui des avides coquettes  
Cherchez à vous faire écouter,  
Ces dames vous feront chanter:  
Adieu panier, vendanges sont faites.

On change son or pour les traites  
D'un banquier du quartier d'Antin:  
A sa caisse, on court un matin...  
Adieu panier, vendanges s'en font.

Orphise, par l'art des toilettes,  
Donne un relief à ses attraits;  
Mais quand vous les voyez de près,  
Adieu panier, vendanges sont faites.

Aux tribunaux comme aux buvettes,  
 Craignez le procureur Grippard ;  
 Quand il a passé quelque part,  
 Adieu panier, vendanges sont faites.

#### Sur un médecin :

Mes malades jamais ne se plaignent de moi,  
 Disait un médecin d'ignorance profonde.  
 — Ah ! reparti d'un plaisir, je le crois ;  
 Vous les envoyez tous se plaindre dans l'autre monde.

#### Sur un courtisan :

De toutes les couleurs prompt à se revêtir,  
 D'un vrai comédon il a le caractère.....  
 — De toutes les couleurs ? Ah ! comme on exagère,  
 Je ne l'ai jamais vu rougir.

Si quelqu'un voulait se mêler de critiquer mes citations,  
 je lui réponds d'avance par cette jolie épigramme de  
 Fabien Pillet :

Il m'appelle petit auteur !  
 Eh ! bien, c'est un petit malheur.  
 En attendant que l'on me dise  
 De quelle taille est mon censeur,  
 Je le mesure à sa sottise,  
 Et suis frappé de sa grandeur !

COURTIS-HEUSE.

### ALBANI

Mademoiselle Emma Lajeunesse, ou plutôt Albani, pour l'appeler du nom qu'elle a rendu célèbre en si peu de temps, a débuté mercredi soir devant le public de New-York dans la *Somnambula* de Bellini. C'est dans ce beau rôle d'Amine qu'elle s'est révélée à l'Europe, et que son talent a été consacré par un succès capable de satisfaire les plus hautes aspirations ; et c'est encore par là qu'elle veut commencer sa carrière sur ce sol américain qui a porté ses premiers pas. Comme à Messine, plus qu'à Messine, son début à New-York a dû être une ovation. Car ce n'est pas la timide jeune fille qui se présente devant des juges, incertaine encore de sa force et pleine d'appréhension sur le résultat de ses efforts ; c'est la grande cantatrice dont la voix a charmé toute l'Europe, sûre de son pouvoir, surtout devant un auditoire composé de compatriotes dont les chaudes sympathies n'attendent qu'une occasion de se manifester.

Ceux qui ont connu Mlle Lajeunesse lorsqu'elle demeurait à Montréal, ou au Sault-au-Récollet, la reconnaîtront facilement ; les succès ne l'ont pas éblouie, la gloire ne l'a pas rendue vaine ; elle est la même qu'autrefois, avec, en plus, cette grâce accomplie que peuvent donner seuls le contact du grand monde et, pour un esprit distingué, l'habitude du succès.

Mlle Lajeunesse revient avec bonheur au pays natal, qu'elle n'a jamais oublié.

Elle raconte avec une charmante simplicité son premier séjour en Europe, ses premiers travaux ; elle mentionne avec l'expression de la plus touchante reconnaissance le nom de M. Lamperti, " ce professeur bien-aimé " qui a préparé ses débuts en Sicile. Avec la même candeur, elle parle de sa brillante carrière, de ses succès à Paris, à Moscou, à St. Petersburg ; mais nulle part, paraît-il, elle n'a été reçue avec un aussi chaleureux enthousiasme qu'au théâtre du Covent-Garden, à Londres, où Madame Patti surtout a eu pour elle les regards les plus touchants.

Nous croyons que Mlle Lajeunesse a dû se sentir le cœur ému en présence des démonstrations du public de Londres, mais il nous semble qu'elle devra éprouver des émotions plus vives encore, lorsqu'elle paraîtra triomphante devant un auditoire formé de ses compatriotes enthousiasmés, devant un auditoire canadien.

Outre le rôle d'Amine, Mlle Lajeunesse a personifié avec un éclatant succès Eléonore dans le *Trouvère* et Rosine dans le *Barbier* ; nous croyons qu'elle a si chanté la partie de Violetta dans la *Traviata* ; elle a également brillé dans *Rigoletto* et *Don Juan* ; nous ne donnons d'ailleurs que ses principaux rôles.

Comme on le voit par cette énonciation, Mlle Lajeunesse a une voix de soprano ; mais ce soprano est d'un timbre admirable, et conserve son caractère dans toute l'étendue de ses deux octaves. Elle rend avec un effet remarquable les passages brillants ; mais son triomphe est surtout dans les morceaux de sentiment, car sa voix a précisément ce charme qui émeut, ce vibrant qui entraîne, et cette passion qui subjugué. Son école, quoique se rapprochant un peu de celle d'Adelina Patti, est cependant bien à elle et toute personnelle. Mais elle a, sur toutes ses rivales, un avantage indisputable ; elle suit consciencieusement la phrase du compositeur, sans s'aventurer dans ces hors-d'œuvre et ces créations originales dans lesquels la plupart des chanteurs et chanteuses de nos jours s'égarer si souvent et si mal à propos. Son jeu est en parfait accord avec son chant et plein de nuances exquis. Telle est du moins l'opinion qu'en donnent les critiques qui l'ont entendue lors de son séjour à Paris.

Nous espérons que Mlle Lajeunesse viendra recueillir, au milieu de ses compatriotes, de nouveaux fleurons pour les ajouter à l'éclatante couronne qu'elle porte déjà. Notre admiration, pour se traduire avec moins de munificence peut-être, n'en sera pas moins précieuse, nous le savons, à son cœur canadien.

### A MADEMOISELLE EMMA N\*\*\* ARTISTE

Oh ! chante ! car ta voix savante réveille la léthargie de mon âme ; car mon âme vit, croit, pense et chante quand tu chantes !

Triste ou gai, sombre ou tout réjouissant, abattu ou sans souci, brisé ou sans douleur, agité ou calme, l'homme trouve dans le chant un langage qui est le sien, un ami qui pleure ou rit avec lui.

Le chant, c'est l'écho des peines et des joies, des espérances et des inquiétudes, des désirs et des craintes, mais c'est l'écho intelligent qui console ou enhardit, et divertit toujours.

Le chant, c'est la larme de la misère, c'est le sourire du bonheur ; c'est la prière de l'indigent et de l'orphelin, et la voix de

la compassion de l'opulent ; c'est la plainte de l'opprimé, c'est le cri du secours.

Le chant, c'est l'expression de tout ce qu'il y a dans l'humanité de faible, de fort ; de petit, de puissant ; de terrible, de tendre. C'est le cœur humain modulé.

Oh ! chante ! car ta voix savante réveille la léthargie de mon âme ; car mon âme vit, croit, pense et chante quand tu chantes !

Oh ! chante ! car ta voix est un génie descendu du ciel, une inspirée d'en haut, qui fait sortir l'âme du songe léthargique des choses d'ici-bas, et la ramène à la vue éveillée de ses véritables aspirations et de l'infini de ses destinées.

Tantôt ta voix est un enchantement, une extase sublime, un espoir, un souffle divin ; c'est une prophétie qui jette sur le présent l'éclat de l'avenir ; qui illumine cette vie des rayons de l'éternité. Tantôt, plus humaine, elle rase la terre, mais alors elle pleure comme un oiseau en cage, ou comme un ange exilé, ou comme un dieu déchu. Elle chante le souvenir en deuil de la PATRIE.

Mais non ! elle n'est pas un ange exilé, un dieu déchu. C'est toujours la céleste envoyée, qui vient parler au nom de la PATRIE au voyageur errant en ce monde, lui chanter les splendeurs de la terre promise, et le consoler des illusions, des tortures et des déceptions d'ici-bas. C'est toujours la voix divine qui fait taire toutes les voix humaines ; c'est toujours l'espérance qui fait honte à toutes les lâchetés et à tous les découragements ; c'est toujours l'illusion vraie, le rêve infallible, la promesse qui ne sait pas tromper.

Oh ! chante ! car ta voix savante réveille la léthargie de mon âme ; car mon âme vit, croit, pense et chante quand tu chantes !

PHILIPPE MASSON.

### BIBLIOGRAPHIE

*De Québec à Mexico, par Faucher de St. Maurice, 2 vols. Montréal, Duvernay Frères et Dansereau, 1874.*

J'ai parcouru avec une avidité facile à comprendre ces deux volumes des œuvres de M. Faucher de St. Maurice. J'ai fait comme lui la campagne du Mexique 1865-67. Je puis donc en parler, jusqu'à un certain point, avec connaissance de cause. Je laisserai à une plume plus exercée que la mienne le soin de critiquer la partie littéraire de cette narration intime de faits racontés avec une élégance de style et une verve qui ont déjà acquis à l'auteur une réputation de premier ordre dans les Lettres Canadiennes. Je me bornerai à apporter un témoignage désintéressé à la fidélité des faits de cet épisode historique, que l'écrivain a vu se tramer d'un œil observateur, et que j'ai vu se terminer d'une manière si tragique. J'ai suivi avec un intérêt palpant les différentes phases de l'expérience de M. Faucher de St. Maurice sous le soleil tropical du Mexique, et je me suis dit souvent, en parcourant ces pages marquées au sceau d'un jugement droit et sans prétention, que j'aurais pu, si Dieu m'avait fait aussi écrivain, entreprendre la suite de ces relations d'une page d'histoire glorieuse, si fatalement terminée par l'assassinat de l'infortuné Maximilien.

Je débarquais à la Vera Cruz, quelques jours après le départ du capitaine de St. Maurice pour le Canada. Moins heureux que lui, malgré les lettres de recommandation dont j'avais eu soin de me munir à Montréal et à New-York, je dus commencer mon apprentissage militaire comme simple soldat. Je m'engageai au régiment du célèbre colonel Dupin. J'assistai aux terribles événements qui marquèrent les deux dernières années de l'empire du Mexique, et je m'en retirai la peau sauve, à part quelques égratignures insignifiantes ; plus heureux en cela que la plupart de mes compagnons d'armes, qui dorment éparpillés çà et là, à l'ombre des haies de cactus qui bornent les routes de Vera Cruz à Acapulco.

L'œuvre de M. Faucher de St. Maurice est plus qu'une simple relation de voyages et de combats, c'est aussi une esquisse admirablement bien faite de l'état social de ce pays traditionnel des révolutions qui passait alors par une crise qui faisait croire à une régénération possible. Mais les plus fins politiques y ont perdu leur latin. Le Mexicain est brigand de sa nature, et vendrait son âme à l'occasion pour quelques onces d'or ; et tel il était il y a dix, quinze ou vingt ans, tel il est aujourd'hui, et tel il sera jusqu'à ce que la verge de la discipline du pénitencier américain lui ait fait sentir la nécessité de l'honnêteté et de la civilisation.

L'auteur de " Québec à Mexico," tout en parsemant ses causeries d'anecdotes remplies d'actualité, a aussi touché à la question si intéressante des antiquités mexicaines. Je dois avouer que chez le Colonel Dupin, nous avions à peine le temps d'étudier l'histoire des pays que nous visitions au galop. M. Faucher de St. Maurice, plus heureux que nous et favorisé par les circonstances, a pu joindre agréablement les loisirs de l'artiste aux devoirs du militaire, et nous devons sans doute à cette heureuse coïncidence les pages érudites qu'il nous a données sur la civilisation des Indiens au Mexique à l'époque de la conquête de Cortés.

Pour celui qui connaît le pays pour l'avoir visité, ce livre n'a qu'un défaut : il finit trop tôt, et cela, juste au moment où le lecteur commence à comprendre le rôle sublime de sacrifice personnel que joua le troupiier français pendant cette terrible guerre, où chaque *hacienda* était transformée en un guet-apens de lâches empoisonneurs ou de poignardeurs qui travaillaient dans l'ombre. Je puis porter un témoignage personnel de ces faits que nous rencontrons journellement, et qui nous enlèvent plus de soldats que la balle franche de l'ennemi qui nous rencontrait face à face. Cet ouvrage doit donc être considéré, non seulement comme un récit d'incidents de voyage habilement racontés, mais aussi comme une revendication éloquente en faveur des pauvres diables qui moururent ignorés dans les Savannes malsaines des Terres Chaudes, ou qui mordirent la poussière dans ces combats de broussailles où les attendaient les balles des Guerillas.

L'auteur finit sa narration par une courte biographie du père Dupin, du bon vieux colonel de la contre-guerrilla impériale. Merci pour les bonnes paroles dites en faveur de celui qui fut jadis mon chef, et qui dort aujourd'hui en paix sous le ciel de la Provence.

On s'est plu à lui surfaire une réputation de cruauté qu'il n'a jamais méritée. Il s'en moquait volontiers lui-même dans ses heures de bonne humeur. On l'avait surnommé du joli sobriquet de " Dupin el diablo " et il s'en accommodait assez bien, sous prétexte qu'il fallait être réellement endiablé pour punir comme elles le méritaient les âmes damnées qui s'affublaient

du titre de libéraux pour assassiner les femmes et les enfants. Aussi, le nom du célèbre colonel est-il aujourd'hui aussi familier aux oreilles des Mexicains que l'était jadis celui de Santa Anna.

M. Faucher de St. Maurice sera lu avec plaisir, j'en suis certain, par tous ceux qui, de près ou de loin, ont assisté au drame émouvant de la campagne du Mexique ; et son livre ne contribuera pas peu à fixer l'attention des littérateurs français sur les progrès sensibles que font depuis quelques années les Lettres au Canada.

H. BEAUGRAND.

### ALMANACH

Nous venons de recevoir un exemplaire de la neuvième édition de l'Almanach Agricole Commercial et Historique de J. B. Rolland et Fils, pour l'année 1875.

Cette édition ne le cède en rien aux précédentes qui ont été si bien accueillies du public et nous sommes persuadé que celle-ci aura un aussi prompt débit.

En parcourant cet Almanach on se persuade qu'il est comme indispensable à toutes les classes de la société. On y trouve des renseignements d'un intérêt général et d'utilité pratique, ainsi que des documents d'une grande importance, pour les hommes d'affaires notamment : La liste des noms des membres de la Chambre des Communes et des Chambres Locales des différentes provinces du Canada. Les noms des membres du Conseil d'Agriculture, du Conseil des Arts et Manufactures et de l'Instruction Publique. Le tableau des banques, les noms des évêques et le tableau de l'Eglise Catholique de toute la Province, les tableaux et les notes météorologiques, la liste des régisseurs et des agents des Terres de la Couronne pour la Province de Québec, le nom des principales compagnies d'assurances et l'adresse des maisons d'affaires et de commerce les plus recommandables.

Les éditeurs ont voulu joindre l'agréable à l'utile en parsemant cette publication de sentences, de proverbes et de bons mots. Ainsi il n'y a pas seulement des cultivateurs, des commerçants et les historiens qui doivent acheter cet Almanach, mais aussi tous ceux qui veulent augmenter leur répertoire d'une foule de choses utiles et amusantes.

### Analyse Chimique et Microscopique de l'air des charniers, par le Dr. J. A. Crevier, médecin naturaliste, Montréal

Les émanations putrides qui se dégagent des cadavres en décomposition enfermés dans les charniers, ou dans les bâtiments clos, sont extrêmement dangereuses ; voici le résultat des analyses que nous en avons faites au printemps de 1871, dans le mois d'avril, dans l'air du charnier d'un cimetière des environs de Montréal :

10. *Matières gazeuses délétères et non respirables.*  
Hydrogène sulfuré et phosphoré, gaz hydrogène carburé, gaz acide carbonique, gaz ammoniac, gaz nitrogène et hydrogène libre. La proportion de l'oxygène de l'air était considérablement diminuée, et contenait en outre de la vapeur d'eau et de l'acide acétique.

20. *Matières animales délétères.* *Vibrioniens*, tels que *Vibrio rugula*, *Vibrio serpens* ; *Bactéries*, *Bacterium termo*, *Bacterium punctum*, *Bacterium putredinis*, *Bacterium catenula* et le *Bacterium variolarius* dans les charniers où il y avait des personnes décédées de la picote ; de plus il faut y ajouter le *Spirillum volutans* et *Spirillum undula*.

30. *Matières végétales.* Végétaux cryptogames de nature vénéneuse, tels que : *Botrytis Bussiana*, *Botrytis infectans*, *Sarcina ventriculi*, *Puccinia javi*, *Enterobius spiralis*, *Aspergillus species*, *Microsporidium furfur*, *Trichophyton tonsurans*, *Mucor mucedo*, *Oscillaria intestinalis*, *Cryptococcus cerevisiae*, *Leptomitium epidermis*, *Leptomitium urophilus*, et trois autres *Leptomitium* indéterminés ; des spores de *Palmella geminosa*, *d'Alga morbilli*, *d'Uredo* de différentes espèces, enfin d'autres appartenant aux genres *Leptotrix*, *Penicillium*, *Sphaerotheca*, *Oidium*, *Aspergillus*, *Polmogloea*, *Mercococca*, *Protococcus pluvialis*, *Staurastrum paradoxum*, *Closterium*, *Micrasterias*, *Pediastrum pertusum*, etc., etc., de plus un grand nombre de globules et de matières organiques indéterminées.

40. *Matières de nature minérales.* Elles étaient formées de particules microscopiques, tels que : quartz, mica, feldspath, pyroxène, talc, amphibole, oxyde de fer, oxyde de calcium, carbonate de chaux, sulfate de chaux et d'alumine, phosphate de chaux, acide silicique, spath fluor, olivine, alumine impure, etc.,

Je dois faire remarquer aux lecteurs que les substances minérales et une grande partie des substances végétales trouvées dans l'air ne proviennent pas des cadavres en décomposition, mais font partie de l'air accidentellement. Il en est autrement pour les gaz et les matières animales se dégageant des cadavres, tels que les *Vibrioniens* et tous les gaz cités plus haut, ainsi qu'une partie des végétaux cryptogames, qui proviennent uniquement des cadavres en état de décomposition.

Plus le nombre des cadavres est considérable, la décomposition avancée, et le local étroit, plus le danger pour la vie est imminent. On a vu des personnes mourir spontanément en pénétrant dans des charniers encombrés de cadavres et mal aérés. Ces lieux dont l'air est empoisonné, renferment tous les germes des maladies épidémiques et contagieuses ; ainsi la peste, le typhus, les fièvres putrides, la dysenterie, le choléra, etc., peuvent être communiqués aux personnes qui respirent ces effluves délétères. En voici un exemple frappant :

" En 1773, au moment d'une inhumation dans l'église de Saint Saturin, le cercueil s'ouvrit en même temps que celui d'un homme enterré onze mois auparavant, et de suite une odeur infecte répandue dans l'atmosphère chassa tout le monde et les assistants de l'église. De cent vingt enfants qu'on préparait en ce moment pour la première communion, cent quatorze tombèrent dangereusement malades, ainsi que le curé, les vicaires, les fossoyeurs et plus de soixante-dix autres personnes, dont dix-huit succombèrent ; de ce nombre on compte les deux ecclésiastiques qui périrent les premiers."

Parmi les victimes de cette effrayante catastrophe, les uns moururent d'entérite, d'autres de la colite ou dysenterie, enfin les autres succombèrent à la fièvre typhoïde ou fièvre putride.

Il est difficile de rencontrer un plus triste et plus mémorable exemple de l'influence des émanations putrides. C'est un véritable empoisonnement par les matières septiques devenues volatiles par le travail de la décomposition.

Que d'hommes, parmi nos confrères et les élèves, ont déjà été les victimes de ces émanations putrides, absorbées par les voies respiratoires, ou inoculées par les blessures faites dans les travaux anatomiques !... et qu'il est douloureux de penser que d'autres encore pourront trouver dans cet apprentissage de la science un fin si triste et si malheureux !...



AGRICULTURE

DÉFRICHEMENT

La culture des champs a toujours été la principale industrie de notre population. Peu d'années après la fondation de Québec, les colons, qui n'avaient guère d'autres moyens d'existence, commencèrent à défricher et à ensemercer le sol, dont la fertilité les encourageait à le cultiver.

Les défrichements commencèrent dans les environs de Québec, et d'année en année la forêt recula devant la cognée du colon, qui consacrait au défrichement le peu de temps que lui laissaient la chasse et la guerre contre les sauvages. Le défrichement a toujours progressé à peu près dans la même proportion que l'augmentation de la population, augmentation que retardait naturellement les guerres contre les indigènes dans les premiers temps de la colonie, et contre les anglais pendant la dernière période de la domination française. Au reste, les chiffres qui suivent font voir l'étendue de terre défrichée aux diverses époques des recensements :

ANNÉES.	ÉTENDUE DÉFRICHÉE.
1679.....	22,000 arpents
1721.....	74,000 "
1734.....	168,111 "
1831.....	2,065,913 acres.
1844.....	2,802,317 "
1851.....	3,605,076 "
1861.....	4,804,235 "

En analysant ces chiffres, qui coïncident assez avec l'augmentation de la population, on trouve que le progrès annuel des défrichements est représenté par le pourcentage suivant :

ÉPOQUES.	AUGMENTATION.	PERCENTAGE.
1679 à 1721.....	52,000 arpents.....	5.5
1721 à 1734.....	89,111 ".....	0.9
1734 à 1831.....	1,902,802 acres.....	12.9
1831 à 1844.....	736,404 ".....	2.7
1844 à 1851.....	802,759 ".....	4.8
1851 à 1861.....	1,199,159 ".....	3.3

En comparant ce pourcentage avec celui de l'augmentation, on verra qu'ils ne diffèrent pas de beaucoup.

Relativement au nombre des propriétaires de biens-fonds, il est ainsi indiqué dans les quatre derniers recensements publiés : 57,891 en 1831 ; 76,440 en 1844 ; 95,823 en 1851, et 105,671 en 1861. L'étendue moyenne en possession de chaque propriétaire à ces dernières époques était de 35.6 acres en 1831, de 36.6 acres en 1845, de 37.5 acres en 1851 et de 45.4 en 1861

CULTURE DES CÉRÉALES.

En 1861, il y avait dans la Province, 2,928,123 acres de terre sous la charrue, 1,842,685 en pâturages, et 33,417 en jardins. Si l'on compare ces chiffres avec ceux de 1851, on obtient ce résultat :

	1851	1861
Sous la charrue.....	2,071,349	2,928,123
En pâturage.....	1,503,600	1,842,685
En jardins.....	30,127	33,417

Le pourcentage de l'augmentation se résume ainsi :

	SOUS LA CHARRUE.	PÂTURAGES.	JARDINS.
Augmentation totale en acres.	856,784	339,085	3,290
Pourcentage de l'augmentation en 10 ans.	41,36	22,5	10,9
Pourcentage de l'augmentation annuelle.	4,13	2,25	1,09

Les 2,928,123 acres sous la charrue en 1851 étaient ainsi ensemencées : en blé, 244,769 acres ; en orge, 139,442 acres ; en seigle, 83,931 acres ; en pois, 234,035 acres ; en avoine, 955,553 acres ; en sarrasin, 75,605 acres ; en maïs, 15,012 acres ; en pommes de terre, 118,709 acres ; en navets, 6,475. Ces grains et légumes ont rapporté par acre les quantités que voici :

Blé.....	10.8	minots à l'acre
Orge.....	16.3	" "
Seigle.....	10.5	" "
Pois.....	11.30	" "
Avoine.....	18.3	" "
Sarrasin.....	16.5	" "
Maïs.....	22.3	" "
Pommes de terre.....	107.6	" "
Navets.....	137.8	" "

Ces rendements indiquent assez que l'agriculture est très-négligée par la plupart de nos cultivateurs. Comment expliquer qu'un sol fertile comme celui de la province de Québec ne rapporte en moyenne que 10.8 minots de blé à l'acre, si ce n'est dû à la mauvaise culture qu'on lui donne ? Il faut avouer, d'un autre côté, que pendant longtemps la mouche a fait beaucoup de dommage aux récoltes. Heureusement que cette mouche, ou plutôt ce fléau, est à peu près disparu entièrement et que depuis quelques années nous avons de bien meilleures récoltes, grâce surtout au plus grand soin qu'on donne à la culture.

Notre blé ne fait pas une farine tout à fait aussi belle, ou du moins aussi recherchée que celle du blé de l'Ouest ; mais il est de qualité supérieure et jouit d'une excellente vogue sur les marchés anglais et américains. Il en est de même de l'avoine, des pois et du seigle qui se récoltent dans la province.

La production des céréales, telle que constatée par les recensements de 1734 à 1861, a toujours augmenté dans une assez forte proportion, ainsi que l'atteste ce tableau :

ans	blé minots	orge minots	seigle minots	pois minots	avoine minots	sarrasin minots
1734	737,892	3,462	.....	63,549	163,988	.....
1831	3,404,756	394,795	234,529	948,758	3,142,274	106,050
1844	942,835	1,195,546	333,446	1,219,420	7,238,753	374,809
1851	3,045,600	456,344	345,290	1,473,628	8,977,380	588,280
1861	2,828,013	2,281,674	44,192	2,648,777	17,554,296	1,250,025

Il faut ajouter à ce tableau la graine de foin et d'herbes fourragères, dont il a été récolté 16,763 minots en 1851 et 33,954

minots en 1861. Aujourd'hui, la quantité produite est infiniment plus considérable, grâce aux progrès sensibles qui se font dans l'amélioration de l'agriculture. Jusqu'à ces dernières années, on trouvait que semer de la graine de foin, c'était perdre son trouble et son argent ; c'est pourquoi on n'en récoltait pas.

A défaut du recensement de 1871, les tableaux du commerce et de la navigation démontrent que la production des céréales dans notre province a considérablement augmenté depuis quelques années. Après avoir pris la quantité suffisante pour la consommation, nous avons exporté en 1872 :

1,536,941 minots de blé, valant	\$2,011,463
1,138,175 " de pois "	987,750
421,316 " d'avoine "	152,974
205,745 " d'orge et seigle "	144,568
3,302,177 " de grain "	\$3,296,755
Plus 367,947 barils de fleur alant	\$2, 157,463
Autres graines.....	37,405
Son.... 2,631 qts.....	7,452
Valeur totale des céréales..	\$5,499,075

Si on ajoute à la balance des céréales celle du foin exporté, 38,738 tonnes valant \$543,674, la valeur totale des exportations des céréales en 1872 s'élève à \$6,042,749.

Le foin est une récolte importante et qui rapporte de grands profits à nos cultivateurs. Il est en grande demande chez les américains qui viennent l'acheter jusque dans les parties les plus éloignées de la province, et le prix en est élevé en conséquence. En 1851, la récolte de foin a été de 727,763 et de 689,977 tonnes en 1861. Le rendement est bien plus considérable depuis deux ou trois ans.

HORTICULTURE DE PLANTES CULTIVÉES A LA MAIN

Ce titre comprend les produits des jardins, les légumes, les pommes de terre et le maïs, ainsi que le houblon. La culture du houblon était peu exploitée autrefois ; les recensements antérieurs à 1851 n'en font aucune mention. Cette année-là, il en a été récolté 146,738 livres et 53,387 en 1861. En 1872, nous en avons exporté 215,460 livres, ce qui suppose que cette culture a beaucoup augmenté.

Les légumes, à l'exception des pommes de terre et du maïs, sont mentionnés dans le recensement de 1851 pour la première fois. A compter de cette date, nous avons les chiffres suivants :

	1851	1861
Navets.....	354,249 minots	892,434 minots
Carottes.....	100,020 "	293,067 "
Betteraves.....	.....	207,256 "
Fèves.....	23,618 "	21,384 "

La production du maïs et des pommes de terre est ainsi indiquée aux différentes époques :

	MAÏS	POMMES DE TERRE
1734.....	5,223 minots	..... minots
1831.....	339,633 "	7,357,416 "
1844.....	141,008 "	9,818,869 "
1851.....	419,017 "	4,533,461 "
1861.....	334,831 "	12,770,471 "

Les produits des jardins et des vergers ne sont pas entrés dans ces recensements, mais en consultant le tableau des exportations pour l'année 1872, on trouve qu'il a été exporté pour 42,333 barils de fruits verts valant \$144,672, ce qui indique assez dans quelles conditions se trouvent l'horticulture et l'exploitation des vergers. Presque tous les fruits exportés sont des pommes. Nous en récoltons dans la province, surtout dans l'île de Montréal et au Mont St. Hilaire, des milliers et des milliers de minots, et ce fruit, surtout la *fameuse* et la *St. Laurent*, est d'une saveur qui le fait rechercher partout, à l'étranger comme dans le pays.

J. C. LANGELIER.

(A continuer)

CI-GIT

MARIE-IRMA-FÉLIXINNE

ELLE DE MIEUR GEORGE LEMELIN ET DE DAME JULIE BLAIS

Décédée le 10 d'août 1874, à l'âge de 4 ans et 9 mois

Elle est là, sous le sol arrosé de mes larmes,  
L'enfant qui sur nos pas éveillait la gaieté !  
Seule, une lyre d'or pourrait chanter les charmes  
De son front chaste et pur où brillait la beauté !

A l'ombre de ces bois, s'inclinant sous la bise,  
Le gazon la revêt de ses replis soyeux.  
Il me semble la voir, gracieuse en sa mise,  
M'interroger encor de ses beaux grands yeux bleus !

Telle on voit, au matin, sur la branche étoilée,  
Disparaître et se fondre à la chaleur du jour,  
Comme un pur diamant, la goutte de rosée,  
Elle est partie, hélas ! de mon sein plein d'amour.

Repose donc, enfant, sous cette froide pierre,  
Près des anges joyeux, voltigeant avec toi ;  
Sans oublier, au ciel, la suave prière  
Que, jadis, tu disais à genoux près de moi !

Au pied de l'Éternel, ta lèvre purpurine  
Lui peindra les sanglots que je verse en ces lieux ;  
Et Jésus, tout puissant dans sa bonté divine,  
Redonnera l'espoir à mon cœur plus heureux.

Mais pourquoi donc gémir du soir jusqu'à l'aurore,  
Répéter aux échos les accents de ta voix ?  
Quand je sais que déjà le Dieu que l'on adore  
Ta mise sur un trône, à l'ombre de ses lois !

Si les fleurs d'ici-bas s'en vont avec l'automne,  
Il n'en est pas ainsi dans les jardins du ciel.  
Libre à toi d'embellir les fleurs de ta couronne,  
En glanant sur le sol du printemps éternel !

TA MÈRE.

QUELQUES REFLEXIONS SUR L'ART ET LA POESIE

"La loi de l'Art c'est la loi de la Vie.  
E. HELLO.

III

VIII.

CAMOENS.

Suite.

Les *Lusiades* ne sont pas une grande épopée. Ce n'est pas pourtant l'œuvre d'un homme médiocre. Un poème qui depuis trois siècles suffit à la gloire littéraire d'une nation, qui la fait régner encore dans l'imagination des hommes quand elle ne règne plus nulle part par ses armes, et que la gloire même de ses anciens exploits commence à s'effacer ; un poème qui fait aimer une nation inconnue et lui assure une vie immortelle dans l'amour des cœurs naturellement élevés ; un poème enfin qui peut donner à l'homme de lettres de pures jouissances et qu'un peuple chante depuis trois siècles, un tel poème peut bien n'être pas une épopée, n'être pas un chef-d'œuvre ; mais il n'est pas une œuvre vulgaire ni une œuvre médiocre. Il a des beautés supérieures qui suscitent à l'admiration. Camoens est un poète qui honore les lettres. Il était inconnu (peut-être) aux poètes italiens par le génie. Il est supérieur à Tasse et Arioste par la noblesse du cœur et l'élevation des sentiments.

IX.

MILTON.

Lorsqu'on entre dans le *Paradis Perdu* on entre dans un monde nouveau qui ne ressemble à aucun autre. Milton est avec Dante le poète le plus original des temps modernes. Ce n'est pas la seule ressemblance entre les deux poètes. Tous deux ont été des hommes de fortes passions, d'une imagination féconde et d'une science prodigieuse. Mais au lieu que la science de Dante lui a servi dans tout l'ensemble et les détails de son poème, celle de Milton ne sert qu'aux détails et trop souvent à des hors-d'œuvre. La science de Dante illumine toutes les parties de son œuvre. Trop souvent celle de Milton ne fait que lui donner plus d'obscurité. Le *Paradis Perdu* ressemble trop souvent aux "ténébreux visibles" qui font toute la lumière des enfers. La *Divine Comédie* est pleine de profondeur et de mystère. Les deux poètes ont à un haut degré le don de la terreur et celui de la grâce. Dante est plus simple et plus naïf : surtout il est plus sobre. Les plus beaux traits de Milton sont empruntés à la passion et trahissent une observation profonde du cœur humain. Les beautés de Dante ont un air naïf et simple qui dissimule la réflexion profonde. Milton a moins de vraisemblance, moins de naturel et surtout moins d'idéal. Il n'est jamais symbolique.

Le sujet du *Paradis Perdu* intéresse l'humanité. Cependant il fallait de la hardiesse pour aborder une action si connue dans ses détails essentiels. Le génie de Milton s'est épuisé en vain sur ce sujet. Moïse en dit plus que le *Paradis Perdu*. L'œuvre de Milton n'est pas médiocre. Le génie du poète s'y fait reconnaître à des traits sublimes. Mais il ne laisse pas comme la Bible un champ vaste à l'imagination ; il ne lui ouvre pas une fenêtre sur l'infini. Il faut l'avouer, l'ouvrage est bien long, parfois bien ennuyeux, quelquefois révoltant, toujours loin des obscurités lumineuses et des impénétrables clartés de la Bible.

Il y a peu de poèmes dont le début soit plus heureux et promette davantage. Il promet un poète chrétien et vraiment inspiré.

L'exposition nous montre Satan foudroyé, mais encore plein d'orgueil, étendu sur le lac de feu, comme Léviathan sur les mers du Nord où le pilote égaré, la nuit, le prend pour une île et se met à ses côtés à couvert de la tempête. Dès le premier chant, un défaut capital du poème se fait sentir. Le Satan de Milton n'est pas le diable tel que l'ont fait nos croyances ou l'imagination des peuples. Dante est le seul qui ait osé reproduire les démons populaires, ces êtres ignobles et bas, consumés dans le mal et dans la perdition, incapables d'un sentiment élevé ou d'une aspiration généreuse. Le Satan de Milton n'est que Cromwell un peu idéalisé. C'est un révolutionnaire qui croit que régner même aux enfers est digne d'ambition, et que "mieux vaut régner dans l'enfer que de servir dans les cieux."

Le Diable de Milton est plus intéressant que celui de Dante. Ce n'est pas un éloge. Peut-on louer le poète d'avoir rendu intéressant l'auteur de tout mal, l'ennemi de l'homme et de Dieu ? C'est un contre-sens. Milton, sans doute, n'a pas voulu faire de Satan le héros de son poème. Il l'est pourtant quelquefois de fait. Le poème semble insinuer parfois que Dieu aurait dû épargner davantage les douleurs à un esprit qui gardait encore quelque chose de la noblesse de son premier état. L'auteur du mal qui n'est pas dégradé, qui n'est pas plus mauvais que la plupart des grands criminels me semble plus qu'une invraisemblance, et la pitié que l'on ressent pour lui plus qu'une inconvenance littéraire.

Les anges et les démons de Milton ne me semblent que des hommes avec des proportions plus grandes et une puissance surhumaine. Il est difficile de mieux matérialiser ces êtres spirituels. L'idée bizarre de leur faire construire un parlement dans les enfers pour y tenir sans tumulte le sénat des réprouvés, et de rapetisser la taille des démons pour leur permettre de loger tous dans le palais de Satan ; cette autre non moins bizarre de ranger en bataille l'armée infernale et de prêter à chacun de ces nouveaux soldats des armes comme celle des hommes ; ce gigantesque combat de Satan dans le ciel et les dégoûtantes fictions de la mort et du péché, du chaos et de la nature, sont trop loin de la vraisemblance et du naturel pour ne pas toucher à l'absurde. Mais ce qui dépasse l'imagination la plus robuste, c'est le besoin de nourriture matérielle que ressentent les anges dans le ciel et la dissertation de Raphaël pour prouver à Adam que les aliments terrestres se transforment par la digestion angélique en substance spirituelle. Milton aurait été assez fort, je crois, pour enseigner que la pensée n'est autre chose que le résultat de la digestion.

Tout le ciel de Milton ne vaut guère mieux que ses anges et ses démons. C'est une terre du genre de la nôtre, avec plus d'éclat et de magnificence. La nature en est plus belle. La nuit y succède au jour, mais sans voile ténébreux, comme un gracieux crépuscule. La rosée y tombe tous les soirs, en même temps que le sommeil ferme toutes les paupières excepté celles de Dieu. Tous dorment dans d'innombrables pavilions, carisés par l'haleine des zéphirs qui les couvrent de fraîcheur. (Imaginez des anges qui dorment en prenant le frais.) Seuls quelques anges veillent la nuit pour chanter des hymnes devant le

trône de Dieu. Tout le jour se passe dans les conversations de Dieu, les visions, les chants et les festins célestes.

En voilà assez, je crois, sur ce chapitre. Je laisse cependant ce qu'il y a de plus frappant.

La plus grande beauté du *Paradis Perdu*, c'est Adam et Ève. Il y a là des pages d'une ravissante poésie, un parfum de grâce et de beauté dont il n'y a pas d'exemple dans la littérature ancienne. Les conversations de nos premiers parents, sous les berceaux gracieux de l'Eden, au milieu des plus belles scènes de la nature, leurs entretiens avec les anges, le récit que le père du genre humain fait à l'Archange Raphaël de son entrée dans la vie et des conversations familières avec Dieu; la prière d'Adam et d'Ève, le matin, quand les chants des oiseaux et les premiers rayons du jour les réveillent après le paisible sommeil de la nuit, sont des beautés aussi charmantes que nouvelles. On regrette seulement que Milton oublie parfois que ses héros sont dans l'état d'innocence et qu'il leur prête un langage trop passionné pour cet heureux état.

Le but du poète est de justifier la providence. Il prouve très-bien l'extrême miséricorde qui tempère la justice divine. On regrette seulement que Dieu parle si souvent et en tant de paroles.

Pour tout résumer, il n'y a peut-être pas de chant du *Paradis Perdu* où ne se trouvent des beautés supérieures. Mais le poème gagnerait à être abrégé de moitié. Les deux derniers chants surtout paraissent bien longs. C'est là que Milton a le mieux montré son protestantisme. Son ouvrage ne manque pas d'erreurs grossières; elles y sont en nombre. Les déclamations n'y font pas non plus toujours défaut. Les ignobles railleries contre les moines l'ont fait descendre au niveau des insulteurs de bas étage. Il est rare que les régicides comprennent l'héroïsme. Il ne faut pas s'étonner du tort que Milton se donne contre les moines. Mais peut-être le *Paradis des fous*, où il les place, vaudra-t-il mieux pour l'éternité que le paradis des puritains et des régicides, où Cromwell sera le soleil, et Milton humble planète, tournant autour de cet astre unique de toute grandeur et de toute vertu.

## X

KLOPSTOCK

Milton avait matérialisé le monde spirituel. Klopstock va se perdre dans le nuage.

La *Messiede* est une œuvre infiniment plus religieuse que le *Paradis Perdu*. C'est une tendre effusion de la piété chrétienne, une poésie vraiment religieuse. Malheureusement ce poème est trop long, les uns disent de dix chants, et moi je pense de dix-huit.

Le poète a eu deux malheurs qui font un grand tort à son œuvre. Le premier, c'est de rappeler sans l'égaliser l'inimitable simplicité de l'Évangile. Le sujet est si au-dessus de l'homme qu'il n'y a que Dieu lui-même qui le puisse traiter dignement. Encore l'Esprit-Saint s'est-il astreint à la simplicité la plus parfaite, comme s'il eût désespéré d'égaliser la grandeur du sujet par les magnificences de la parole humaine.

Le second malheur de Klopstock, c'est qu'il était protestant. Le protestantisme est généralement froid et réservé avec Dieu, où il se perd dans une mysticité nuageuse. Rien ne pouvait être plus fatal dans un pareil sujet.

Le protestantisme a fait manquer à Klopstock ce qu'il y a de plus beau dans son sujet, l'Eucharistie et la Ste. Vierge. L'histoire de la Rédemption ne se conçoit pas sans l'Eucharistie, qui est son terme et son complément. Sans la foi à ce mystère le christianisme devient froid parce qu'il manque d'amour. Car on aime peu à distance. Au lieu de blâmer le culte de la Ste. Vierge, il eût pu écrire en l'honneur de cette seconde mère du genre humain les pages les plus suaves et les plus douces que jamais la piété filiale ait inspirées à la poésie.

La *Messiede* est l'expression la plus fidèle et la plus poétique de la piété protestante. Mais le génie de Klopstock n'a pu donner la vie à sa religion. Son œuvre, pleine de tendres épanchements et de créations nouvelles, est lourde, froide et entrayeuse dans l'ensemble. Elle met le lecteur dans une sorte de nuage où elle le berce constamment et d'où il voit tout sans rien voir et entend tout sans rien entendre. Elle n'endort pas comme la *Henriade* d'un profond sommeil; elle nous jette, après deux ou trois chants, dans un état de demi-sommeil d'où il est difficile de sortir pendant le reste du poème.

Pour dire tout en un seul mot, la *Messiede* a des épisodes touchants, de beaux passages; mais dans l'ensemble elle a un grave défaut dont un poème ne se relève pas: elle ennue.

## XI

Le sujet de Klopstock avait été traité depuis longtemps, dans la seule épopée qui le peut exposer dignement, la Bible.

La Bible est la plus grande, la plus divine et la plus humaine de toutes les épopées. Elle chante la rédemption du genre humain et toutes ses relations avec la terre et le ciel. Son héros c'est Jésus-Christ, toujours présent à chaque page de la Bible. Il est le centre où reviennent toutes les paroles et tous les détails.

L'exposition se fait avant le temps dans les splendeurs de l'éternité. L'intrigue se passe dans le Temps. Le dénouement après la destruction du Temps. L'acteur principal c'est le Fils de Dieu. Celui qui vient ensuite c'est le genre humain. L'obstacle c'est Satan avec ses légions.

On ne trouvera nulle part plus que dans la Bible cette unité vivante qui fait de tant de parties diverses un tout harmonieux, parce que toutes les idées y sont subordonnées à une pensée unique. Et aucune pensée n'est au-dessus de celle-là. C'est la pensée de Dieu.

Aucun poème, aucune littérature n'a eu cette variété prodigieuse dans l'unité organique la plus parfaite. N'ai-je pas raison de croire que la Bible est la plus parfaite de toutes les épopées, comme la plus parfaite de toutes les littératures, et que le premier poète et le premier artiste, comme le premier penseur, c'est toujours Dieu?

## XII

Avant que je prenne congé de lui, le lecteur aimera peut-être à savoir ce que je pense de l'épopée française. Je ne sais pas ce que c'est. Vous n'êtes pas assez brouillé avec tout ce qui touche à l'Art de près ou de loin, pour me parler de la *Henriade*. Cela ne vaut pas la peine d'être nommé.

Et le *Télémaque*? J'estime tout à fait Fénelon. Je le crois l'homme le plus complet et le plus grand génie de son temps. Mais le *Télémaque* est trop païen pour être chrétien et trop chrétien pour être païen. C'est un ouvrage merveilleusement écrit et composé, mais faux et froid.

Et les *Martyrs*? Les *Martyrs* ont des pages admirables. Ils ont le tort de se croire un poème épique. L'épopée française moderne est encore à trouver.

FIN

N. B.—Ce qui suit a été omis au chapitre de la poésie lyrique et devait venir à la page 443, numéro du 10 septembre.

DE LA POÉSIE LYRIQUE

(Suite.)

Nous retrouvons dans les hymnes de l'Église, la plupart écrites après le grand siècle chrétien, la même élévation d'idées et de sentiments, la même inspiration, le même esprit de prière, les épanchements et les supplications à Dieu d'un cœur tourmenté par les douleurs de la vallée des larmes et la pensée à la fois terrible et douce de l'éternel avenir. Cette poésie rude et incorrecte, qui chante au milieu des saintes harmonies, aux jours de triomphe et de joie de l'Église, comme aux jours de deuil et de pénitence, n'est-elle pas la vraie poésie de la foi, de l'enthousiasme, des larmes, de l'espérance et de l'amour?

Je laisse de côté la poésie liturgique de l'Église Grecque-Romaine, si féconde en inspirations nobles et élevées comme en gracieuses images. Je ne sors pas de ces chants que tout le monde entend et que tout le monde chante par cœur sans les connaître, sans se douter qu'il y a là une poésie sublime et presque divine. Quelle ode égale l'enthousiasme du *Te Deum*, ce chant de triomphe et de reconnaissance qui retentit encore dans nos églises après les grandes victoires et dans toutes les grandes allégresses des hommes, de la patrie et de l'Église? Quel chant d'allégresse à comparer à la prose de Pâques, si vive, si entraînante, si rapide: *Victime Paschali laudes*? Quel poète a jamais surpassé les inspirations touchantes et gracieuses des proses de la Ste. Vierge, le pathétique et l'onction du *Stabat Mater*, de l'*Inviolata et Salve Regina*? L'office du St. Sacrement, composé par St. Thomas d'Aquin, exprime dans des odes pleines de simplicité et d'élévation les plus touchantes effusions de la foi et de la piété chrétienne. L'hymne de la Dédicace, *Celestis urbs Jerusalem*, est une poétique description de la Jérusalem céleste qu'avait vue le dernier et le plus grand des prophètes, St. Jean. L'office des morts seul renferme plus de poésie que toutes les odes de Pindare et d'Horace. Rien n'égale peut-être la simplicité majestueuse et terrible du *Dies Irae*, ce chant de deuil, d'épouvante et de pitié qui présente le plus sublime tableau de terreur et ce que la prière a de plus animé et de plus touchant.

Que d'heureuses inspirations nous trouverions encore parmi ces innombrables compositions lyriques, dont les auteurs restés inconnus exprimaient cependant mieux que tous les poètes profanes ce qu'il y a de plus élevé et de plus lyrique dans les émotions de l'âme humaine? Mais je ne veux pas trop insister à prouver l'évidence.

A. DE ST. RÉAL.

Montréal, Juillet 1874.

(La suite au prochain numéro)

## NOS GRAVURES

MONSIEUR RACINE

Mgr. Antoine Racine est né à St. Ambroise, le 26 janvier 1822, il est par conséquent dans sa 52<sup>ème</sup> année. Son père, Michel Racine, était un brave et honnête forgeron, dont la demeure située sur les bords de la chute St. Charles près du village Huron de Lorette, est occupée aujourd'hui par un de ses fils pratiquant le même métier. Le premier ancêtre de cette famille en Canada, Etienne Racine, un des premiers habitants de la Côte de Beupré, avait épousé le 22 mai 1638, Marguerite Martin, fille d'Abraham Martin qui a donné son nom aux *plumes d'Abraham* et qui fut le premier propriétaire du terrain sur lequel est bâtie l'église St. Jean, desservie avec tant de bonheur et de succès depuis vingt-un ans par Mgr. Racine. Sa mère, Marie Louise Pepin, vénérable octogénaire, demeure depuis bien des années avec Mgr. Racine qui lui prodigue toutes les marques d'estime et d'amour filiale qu'elle mérite.

Dans l'hiver de 1830, M. Racine alla commencer ses éléments de latin chez son grand oncle maternel, le Père Bédard. Il entra au Séminaire de Québec en 1834 et pendant son cours d'étude il fut toujours estimé de ses condisciples et de ses supérieurs. Aimant l'étude et ardent au travail comme il l'a toujours été depuis, il savait vaincre toutes les difficultés de manière à conserver au moins une place toujours honorable dans ses classes s'il n'était pas à la tête. Les prix nombreux qu'il a remportés sont une preuve que ses compagnons de classe les plus capables avaient en lui un émule non ordinaire. Grande fut la joie parmi les confrères et les supérieurs lorsqu'il fut décidé que cet écolier distingué allait prendre la soutane et se consacrer au service des autels.

Chargé d'une classe importante pendant son Grand Séminaire, il remplit ses devoirs de professeur avec ce tact, ce talent et cette régularité qui caractérisent sa conduite en toute chose. M. Racine eut pour confrères au Grand Séminaire NN. SS. Taschereau, Horan, Langevin, Sweeny du Nouveau-Brunswick, et McIntyre de l'Île du Prince Edouard.

Ordonné prêtre à Québec, le 12 septembre 1844, il fut nommé vicaire à la Malbaie où il eut successivement pour curés MM. Bouret aujourd'hui curé de St. Isidore, et Beaudry curé de Charlesbourg. Là commencèrent à briller ses qualités de bon prêtre et ses talents d'orateur. Aussi la paroisse de la Malbaie et les paroisses voisines conservent de lui encore un heureux souvenir.

En 1849, il fut nommé premier curé de Stanfold. Jeune, plein de santé, de zèle et de courage, ayant à desservir trois missions, il put donner un libre cours à sa brûlante activité. Les habitants de Stanfold n'oublieront jamais ce qu'a fait pour eux leur premier curé. Tout était à

créer; point de presbytère ni de sacristie, une petite chapelle à peine close et logeable, et, parmi ces habitants des Bois-Francs, peu de ressources. Cependant, il sut tout mettre en ordre et donna même à sa chapelle le luxe du premier clocher qu'on ait vu briller dans ces endroits. Si le chemin de fer passe aujourd'hui dans le beau village de Stanfold, c'est à lui et à la coopération de l'honorable Louis Richard que la paroisse le doit, car il devait passer dans une autre direction.

Mais les missions confiées à ses soins n'étaient pas un champ suffisant pour ce travailleur infatigable, et ses vues s'étendaient à tous les Cantons de l'Est, sur une partie desquels la Providence l'appelle aujourd'hui à exercer la paternelle autorité d'évêque. La vue des misères des braves colons des Bois-Francs, les persécutions des grands propriétaires et l'apathie du gouvernement avaient enflammé son patriotisme, et pendant tout le temps qu'il fut à Stanfold il travailla constamment à améliorer la position des habitants de ces contrées nouvellement établies. Ce fut sous son inspiration et sa direction que les douze missionnaires d'alors publièrent *Le Canadien Emigrant*, brochure importante au point de vue de la colonisation, qui eut alors un grand retentissement.

En 1851, M. Racine quitta Stanfold, au grand regret de toute la population, pour aller à St. Joseph de la Beauce qu'il ne desservit que pendant près de deux ans. Dans ce peu de temps cependant il avait fait faire d'importants travaux et il en méditait de plus importants encore lorsqu'il fut nommé, à la St. Michel 1853, desservant de l'église St. Jean de Québec, où pendant vingt-un ans il n'a cessé de jouir de l'estime de toute la ville en général, et en particulier des fidèles confiés à ses soins.

LES MUSES, PAR PAUL BAUDRY

Paul Baudry! un nom qui est aujourd'hui dans toutes les bouches et sous toutes les plumes! un nom auprès duquel s'effacent en ce moment tous les autres noms!

Cette clameur unanime n'est que la légitime récompense d'une œuvre colossale: les peintures décoratives du foyer public de l'Opéra.

Ces peintures, au nombre de trente-trois, retracent l'histoire complète de la Musique depuis les âges primitifs jusqu'aux temps actuels, depuis Amphion jusqu'à Auber. Allégories puissantes, épisodes gracieux figures magistrales,—c'est une incroyable profusion, et le plus prodigieux déploiement de force et d'éclat qui se soit vu depuis Eugène Delacroix. L'impression qui en résulte est voisine du vertige; mais peu à peu ce vertige se dissipe pour faire place à une admiration presque sans réserves.

M. Paul-Jacques Baudry a quarante-six ans. C'est un prix de Rome, cela va sans dire. Il n'a pas été longtemps à se faire remarquer. On se souvient du *Supplément d'une vestale*, de l'*Enfant et la Fortune*, de la *Perle et la Vague*, de *Charlotte Corday*, etc.

Jusqu'à là, il y avait un bon peintre, mais rien de plus. M. Baudry attendait une occasion souveraine pour affirmer son tempérament. Cette occasion s'est produite dans les conditions que l'on sait. Huit années ont été consacrées par lui à un labeur pour lequel ce n'eût pas été trop autrefois d'une vie toute entière.

On peut dire que l'École Française vient de se placer très-haut par les peintures décoratives de M. Paul Baudry.

Ce qu'on ne saurait assez y louer, c'est la facilité apparente, l'air d'improvisation, la liberté avec laquelle ces nombreux personnages se meuvent, agissent, et semble réellement possédés du démon musical.

La lumière et la transparence sont aussi au nombre des dons heureux qui éclatent dans les toiles du foyer du nouvel Opéra.

M. Paul Baudry s'est peint lui-même dans une de ces compositions, à la façon d'un grand nombre de maîtres. Il s'est représenté modestement dans un coin du Parterre, à côté de son frère, Ambroise Baudry, et de son ami, Charles Garnier, l'architecte de l'Opéra.

LES ÉMIGRANTS

Avant de nous arriver, ils ont dû se séparer de parents, d'amis, de la patrie enfin. Ils partent le cœur brisé, mais avec l'espoir de faire fortune.

LA SECONDE MÈRE

Charmant tableau où chacun retrouvera un souvenir, même une affection.

N. B. Nous avons omis, en publiant la gravure des arcs de triomphe érigés à Québec à l'occasion du deuxième centenaire, de dire que cette gravure était d'après une photographie de Vallée, photographe bien connu dans la capitale.



MGR. RACINE, ÉVÊQUE DE SHERBROOKE.—D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE LIVERY, DE QUÉBEC



ENTRÉE DE MGR. RACINE A SHERBROOKE.—D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE BLANCHARD, DE SHERBROOKE





MELPOMÈNE  
(La Tragédie)

ERATO  
(La Poésie)

CLIO  
(L'Histoire)

URANIE  
(L'Astronomie)



EUTERPE  
(La Musique)

THALIE  
(La Comédie)

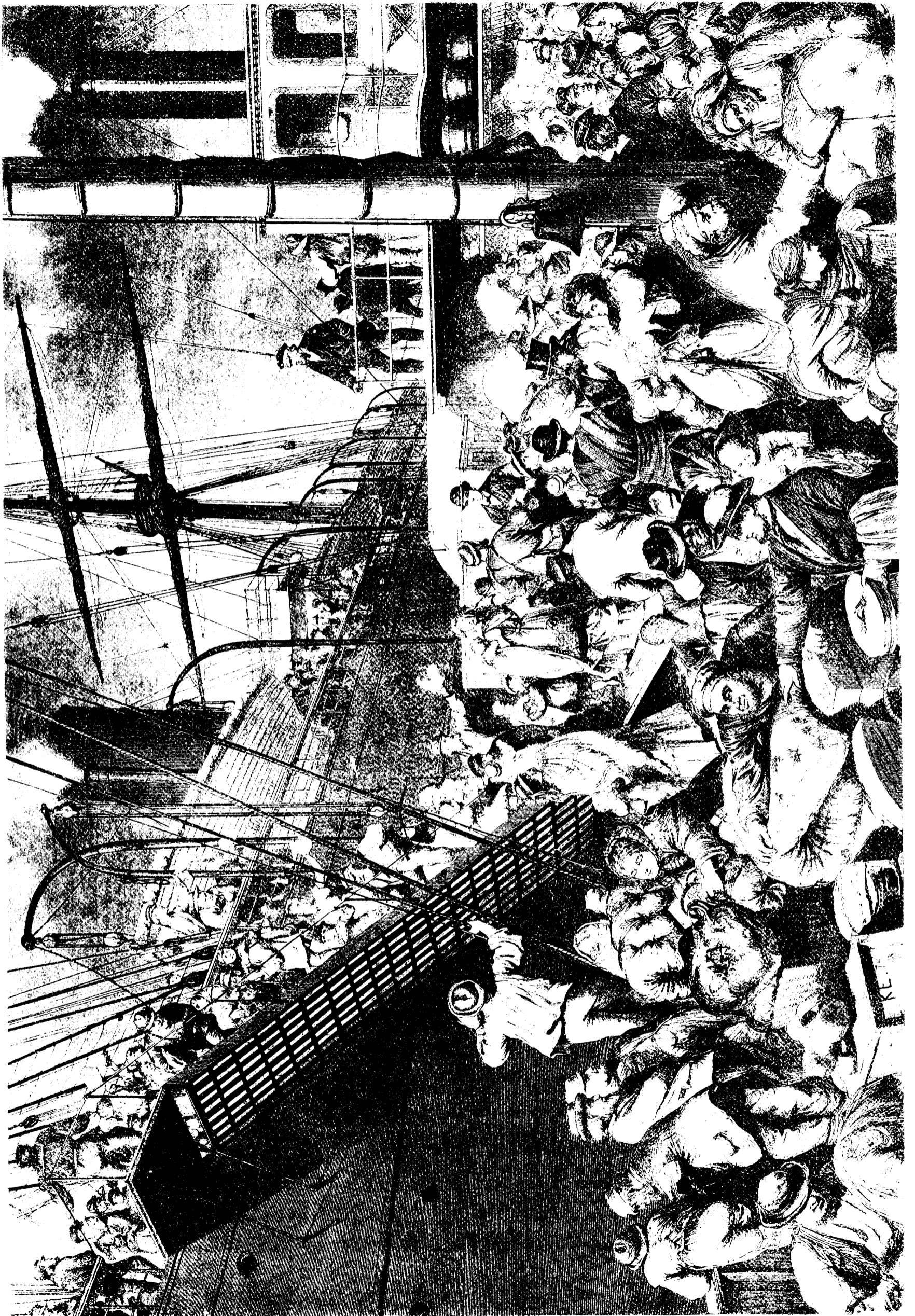
TERPSICHOË  
(La Danse)

CALLIOPE  
(L'Éloquence)



LA SECONDE MÈRE — TABLEAU DE L. VERDYEN





DEPART DE HAMBURG. LE STEAMER CHARGÉ DE MARCHANDISES

## L'OPINION PUBLIQUE

JEUDI 5 NOVEMBRE 1874

## LE PROCES LÉPINE

Le verdict de culpabilité rendu dans le procès Lépine a causé au milieu de notre population autant de surprise que de douleur. On croyait généralement que les jurés ne s'entendraient pas et qu'aucun verdict ne pourrait être obtenu. Qui se serait imaginé que six Métis français consentiraient à déclarer meurtrier un de leurs chefs, celui dont ils ont tant de fois accepté les ordres ?

C'est bien vrai cependant : les persécutés se sont accordés avec les persécuteurs.

A cette nouvelle, la première impression parmi nous a été très-défavorable aux Métis. On se disait que si ces gens-là se mettent de leurs propres mains la corde au cou, nous serions bien naïfs de nous sacrifier et d'agiter tout le pays pour leur porter secours ; que s'ils regrettent d'avoir fait une révolution et jugent maintenant leur conduite au point de vue de leurs adversaires, nous n'avons, nous, plus rien à y voir.

Mais il nous semble que ce raisonnement est injuste. Prenons la chose froidement. Six Métis français sont appelés à "rendre un verdict suivant la preuve" contre l'un des exécuteurs de Scott ; le juge leur intime qu'ils n'ont qu'une chose à faire, déclarer si, oui ou non, l'accusé a participé à cette exécution, et qu'ils n'ont pas le droit d'apprécier au gré de leurs opinions le caractère moral de cet acte. Et les six Métis français se disent : "On sait bien que Lépine était là," et ils n'ont pas d'autre manière d'exprimer cette opinion que de souscrire au verdict : *coupable*. Après quoi ils retournent chez eux en se répétant : "C'est bien d'avoir toujours, mais y avait pas de moyen, le juge l'a dit, et on était assermenté."

Vous direz que cette logique est bien primitive. Soit ; mais elle est bien honnête aussi. Et vous-même, dites-moi, lecteur, qu'auriez-vous fait en pareil cas ? Auriez-vous cru que votre serment vous permettait de juger l'acte inculpé d'après les circonstances dans lesquelles il a été accompli, ou qu'il vous obligeait à déclarer simplement que l'acte a été commis ou non par l'accusé ? Vous auriez pu faire l'un ou l'autre en conscience ; cela aurait dépendu de votre théologie. Mais posez vous seulement la question, et vous n'aurez plus l'idée de retirer votre estime aux Métis à cause de ce verdict, lequel, à tout prendre, est une malheureuse mais belle preuve de leur droiture et de leur bonhomie. On n'est pas méprisable pour n'être point casuiste.

Au reste, gardons nous de perdre l'enseignement que renferme le procès Lépine. N'est-il pas évident aujourd'hui que Riel a eu raison de ne point se livrer aux tribunaux ? Il a compris tout d'abord que l'accusation, telle que posée devant les cours, ne pouvait être repoussée, puisque l'exécution de Scott est admise. La question est de savoir si cette exécution est le fait d'un individu ou d'un gouvernement, question toute politique, qui est du ressort, non des tribunaux, mais du pouvoir, et c'est au pouvoir que Riel en a appelé dès le principe, en déposant les armes.

Il y a deux manières de régler la difficulté : accorder l'amnistie et rétablir ainsi le calme dans les esprits, ou bien continuer à la refuser et intenter des poursuites dont les conséquences politiques peuvent être sérieuses et multiples. Nous aurons l'une ou l'autre solution, soit que le bon sens ou le fanatisme triomphe auprès des gouvernants.

Nous citons avec plaisir l'opinion de quelques-uns de nos confrères sur ce sujet.

Le *Nouveau-Monde*, parlant des ministres bas-canadiens : "Il ne reste plus qu'une alternative : obtenir de leurs collègues du Haut Canada le règlement complet de la question avant que le sang ne commence à se répandre, ou bien offrir purement et simplement leur résignation."

L'Événement :

"Nous n'avons pas de doute que Lord Dufferin graciera Lépine ; mais c'est plus que la grâce de Lépine qu'il nous faut, c'est l'amnistie. Le gouvernement impérial n'a pas voulu proclamer l'amnistie avant le procès, sans doute pour ne pas avoir l'air de donner raison à Riel et à Lépine d'avoir condamné et fait exécuter Scott ; mais aujourd'hui que, selon l'expression du *Globe*, la condamnation de Lépine a mis fin au scandale que faisait naître la supposition que, dans aucune partie de l'Empire britannique, un meurtre puisse être commis sans qu'il soit possible à la justice d'atteindre les coupables, aucun obstacle n'empêche plus son intervention et il doit accomplir sans plus de retard la grande mesure de clémence qu'on attend de lui."

La *Minerve* :

"Lépine a droit à un pardon immédiat ; nous supplions ceux qui peuvent le lui accorder de prendre une décision. La situation est grave ; que les ministres prennent le temps de discuter et de réfléchir. Ils ont droit à la bonne volonté de tout le monde et nous ne leur refusons pas la nôtre. Ce n'est pas l'heure de faire des embarras et nous

pensons qu'il sera du devoir du pays tout entier et en particulier de la province de Québec, de leur tenir compte de la détermination qu'ils prendront. Au nom du Bas-Canada tout entier, nous venons donc sans menace et sans arrière-pensée demander au gouvernement fédéral le pardon immédiat de Lépine, à la place de l'amnistie qu'il devait avoir et qu'il n'a pas eue."

Puissent ces conseils être entendus et suivis à Ottawa ! Il semble que notre devoir, à nous, est de ne pas perdre de temps pour signer des pétitions au Gouverneur Général demandant la grâce de Lépine. Les journaux quotidiens devraient prendre cette affaire en mains.

Le juge Wood a condamné Lépine à mort ; l'exécution est fixée au 24 janvier prochain.

OSCAR DUNN

Nous attirons l'attention du lecteur sur l'article de M. Langelier. Les renseignements qu'il contient au sujet de l'agriculture canadienne sont du plus haut intérêt.

## NOUVELLES

L'hon. M. Church, procureur-général, a été élu par acclamation dans le comté de Pontiac.

M. Baby, député, a donné sa démission avant la fin de l'enquête judiciaire sur son élection.

Le bazar récemment tenu à Putnam, Con., au profit du couvent, a rapporté de très beaux profits.

Le Rév. Père Rivières desservira les canadiens de Woonsocket, avec le Rév. Père Berkens.

Le *Franco Canadien*, de St. Jean, annonce que nos compatriotes reviennent toujours en assez grand nombre des Etats-Unis.

Les journaux de Toronto annoncent qu'il se fait des souscriptions dans la province d'Ontario pour présenter un cadeau à M. Cornish, qui a représenté la Couronne dans l'affaire Lépine.

Une dépêche spécial de St. Jean, N. B., au *Citizen* dit qu'il est rumeur en cette ville que M. Burpee va bientôt se retirer du cabinet et qu'il prendra le siège laissé vacant par le Lieut.-Col. John Robertson.

L'exploration du chemin de fer de colonisation, sur la rive Nord, vient d'être terminée, et les employés ont été congédiés. On a trouvé une route magnifique d'Aylmer à Mattawan.

M. Fred. MacKenzie a été mis de côté par ses amis comme candidat dans la division-Ouest, parce que son vote contre Riel lui ferait perdre l'appui des Canadiens-Français.

La bénédiction de la pierre angulaire de l'église canadienne de Woonsocket, a eu lieu le 25, et a été l'occasion d'une magnifique démonstration catholique. Plus de 8,000 personnes étaient présentes. Le sermon fut prêché par le Rév. Père Villeneuve de Montréal.

On annonce la résignation du juge Winter de Gaspé. Il paraît que le juge a résigné parce que le gouvernement lui a fait savoir qu'il devait dorénavant fixer sa résidence dans le chef lieu du district ; il avait résidé à Carlyle depuis sa nomination, et en vertu du statut il aurait dû habiter Percé.

M. L. B. Caron, avocat de Québec, a été nommé juge à Percé, en remplacement du juge Winter.

Le *Pilot* de Boston publie une lettre de M. Edmond Mallette, de Washington, dans laquelle l'auteur réfute les idées absurdes que l'on se fait aux Etats-Unis du français parlé au Canada.

M. Mallette vient d'être nommé professeur de français dans une maison de haute éducation de Washington. Il a droit à toutes nos félicitations.

La Cour d'élection a siégé le 27 dans l'affaire de la contestation de Chambly. Son Honneur le Juge Beaudry sur le banc. M. Lacoste fait d'abord motion à l'effet de faire rejeter la déclaration de M. Jodoin et ensuite motion pour faire rejeter la requête de M. St. Germain, en autant que la déclaration produite par le défendeur Jodoin, n'est pas conforme à la déclaration qu'exige le statut en pareil cas.

Son Honneur prend ces motions en délibéré jusqu'au sept novembre.

Dans une lettre datée de Pembina le 17 octobre, le Père Lacombe raconte ainsi l'accident arrivé à Mgr. Taché :

"Déjà le télégraphe vous a annoncé l'accident qui empêche Mgr. Taché d'arriver aujourd'hui à St. Boniface.

"Sa Grâce était arrivé à Crockstown, sur un des tributaires de la Rivière-Rouge, et elle avait pris une voiture pour se rendre de cette place à la *Grande Fourche*, sur la Rivière-Rouge (22 milles). C'est là que Mgr. devait prendre le stage, venant de Moorhead pour Winnipeg. En sautant de la voiture, Mgr. s'est heurté le pied contre quelque chose et s'est cassé un os. Un médecin qui se trouvait là par hasard, visita de suite la blessure et certifia une fracture.

"Force a été donc à Mgr. d'attendre le steamboat, malgré la grande hâte que S. G. avait de se rendre pour le dimanche chez elle."

La ville d'Ottawa a été le théâtre, jeudi, d'une fête aussi magnifique que touchante, à l'occasion du sacre du nouvel évêque, Mgr. Duhamel, qui a été appelé, il y a quelques semaines, à succéder à feu Mgr. Guigues. Jamais peut-être la jeune capitale n'avait été témoin d'une manifestation aussi solennelle et aussi extraordinaire. Habitée à des fêtes profanes et à la présence de célébrités de tous genres dans le monde politique, jamais elle n'avait vu réuni dans son sein un nombre aussi considérable de personnages marquants dans l'Eglise et de membres du clergé. Huit évêques et plus de 150 prêtres, venus de onze diocèses différents, s'étaient rendus à Ottawa pour assister au sacre de Mgr. Duhamel.

Les citoyens d'Ottawa se sont montrés aussi zélés que généreux dans la manière dont ils ont accueilli leur nouveau pasteur. Ils ont mis tout en œuvre pour faire de cette fête une démonstration éclatante, et témoigner de la satisfaction que leur cause le choix du St. Siège.

Election des officiers de la Société St. Jean-Baptiste de Lowell, Mass. Président, Jules Régnier ; Secrétaire, Emilien Lacroix ; Sec.-cor., L. P. Lamothe ; Trésorier, Jos. Pouliot ; Assistant, Wilfrid Paradis.

Par ordre

L. P. LAMOTHE.

Sec.-correspondant.

La cour de révision a annulé l'élection de M. Ryan, samedi matin. On sait déjà qu'en première instance, la pétition du demandeur avait d'abord été renvoyée.

La législature de la Province de Québec est convoquée pour le trois décembre prochain.

Un correspondant écrit au *Chronicle* de Rimouski, en date du 28 octobre, que les champs en arrière de cette ville sont couverts de fraises sauvages et que les gens de la localité en font de larges approvisionnements.

Nous lisons dans le *Travailleur* de Worcester, Mass :

Hier est arrivé à Worcester, en route pour Fiskdale, Mass., un vieillard âgé de 106 ans, le sieur Augustin Charron, de St. Hilaire, P. Q. Il va rejoindre son gendre qui est âgé de 78 ans. Le père Charron est encore frais pour son âge, il entend et voit bien, et chante encore quelques refrains canadiens.

Fort Garry, 26.—La Cour a siégé samedi jusqu'à minuit.

M. Royal a parlé pendant 3 heures et M. Chapleau pendant 2 heures.

La Cour s'est ajournée jusqu'à lundi. Après l'ajournement, MM. Cornish, Stewart et MacDonald ont adressé la parole au jury.

Lundi la Cour s'est ouverte à 10 heures a. m. Le juge a commencé alors sa charge et a continué jusqu'à une heure. La Cour s'est ajournée pendant une heure. Le juge a repris ensuite sa charge et n'a terminé qu'à 4 heures. Il a passé en revue les faits politiques et toutes les circonstances qui ont rapport à la cause. Il a recommandé au jury de ne pas s'occuper de la question politique, mais seulement des faits qui ont accompagné le meurtre de Scott. Il a stigmatisé le gouvernement provisoire, et a dit que la Compagnie de la Baie d'Hudson était la seule autorité légale reconnue dans le pays jusqu'au 15 juillet 1870. Le gouvernement de Riel était une organisation dont l'existence n'était maintenue que par la force des armes. En terminant, le juge Wood se prononça ouvertement contre le prisonnier.

A 4 heures le jury s'est retiré, et ce soir à 8 heures, il a rendu un verdict de culpabilité contre le prisonnier, tout en recommandant ce dernier à la clémence de la Cour. La sentence a été différée.

La Cour était encombrée, et il régnait une grande excitation. Le procès a duré douze jours.

Le juge a déclaré que le verdict du jury tombait dans ses vues, et a recommandé de donner aux jurés un salaire extra, vu que le procès a duré deux semaines.

## BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

FRANCE

Paris, 26.—Il paraît que c'est l'intention des bonapartistes de demander avant peu dans l'Assemblée le transport des restes de Napoléon III sur le sol français.

Paris, 26.—A un banquet qui a eu lieu à Bordeaux, le Duc de Cazas, ministres des affaires étrangères, s'est exprimé comme suit :

"Le président m'a chargé spécialement de veiller au maintien de la paix avec les autres gouvernements, et je n'y manquerai pas. Cependant, la paix doit reposer sur une base compatible avec nos intérêts, les droits de la France à propos des traités internationaux. Je soutiens qu'ils ont été observés, et je les exécuterai fidèlement à l'avenir."

Le duc fit allusion à la conclusion rapide du traité avec les Etats-Unis, assurant une exécution plus libérale des intérêts commerciaux des deux pays, et il a ajouté que le gouvernement avait un but semblable, par rapport au gouvernement de l'Amérique du Sud.

Bruxelles, 26.—Le *Nord* nie le rapport qui dit que la France supportera la Russie dans sa politique dans l'Est, et contredit positivement le rapport que la Prusse était sur le point d'envoyer une note à la France, pour endosser les plaintes de l'Espagne par rapport aux Carlites.

Le *Nord* donne de la force à sa dénégation par la nouvelle que le ministre des affaires étrangères en Prusse est loin d'approuver la dernière communication de l'Espagne à la France.

Londres, 27.—La ville de Paris présentera prochainement une adresse à la Reine Victoria, pour la remercier de la sympathie que l'Angleterre a témoignée à cette cité, lorsque le siège a été levé.



Rochefort a établi le bureau de rédaction de la *Lanterne* à Berne.

La municipalité de Naples propose de fournir une pension viagère de \$6,000 à Garibaldi.

## ESPAGNE.

Londres, 26.—Les gouvernements de France et d'Espagne se sont déterminés d'envoyer chacun un vaisseau de guerre pour croiser dans la rivière Reddasso, qui forme partie de la frontière entre les deux pays, afin de prévenir le passage de la contrebande de guerre des Carlistes.

Paris, 26.—Le consul espagnol à Bayonne a fait une demande en vertu du traité de 1862 pour l'extradition des déserteurs du steamship *Fidèles*, qui ont été saisis à St. Jean de Luce par les autorités françaises sur les représentations que ce navire avait à son bord de la contrebande de guerre pour les Carlistes.

Paris, 26.—Le *Temps* explique l'inaction de l'armée républicaine. Il dit que grand nombre de soldats ont fini leur temps et qu'on attend de nouvelles levées.

Des dépêches d'Espagne au *Times* parlent d'une attaque des Carlistes sur Juan. On s'attend que Don Carlos dirigera en personne les opérations; les troupes et l'artillerie se concentrent autour de ses quartiers généraux à Veran.

Madrid, 29.—Le gén. Lazerna est arrivé en cette ville pour présenter sa résignation comme commandant des troupes républicaines, combattant les Carlistes. Il est probable que le gén. Moriones lui succèdera.

Bayonne, 29.—Le député légitimiste français, général du Temple, a rejoint Don Carlos.

## ALLEMAGNE

Londres, 27.—Le *News* donne une version de l'affaire de Bismark-Arnim; elle lui a été fournie par un ami intime du comte Von Arnim. Dans quelques-unes des lettres que Bismark écrivait au comte à une certaine époque, lorsqu'il était ambassadeur à Paris, il lui reprocha de suivre une politique différente de la sienne. C'est précisément cette correspondance que Von Arnim ne veut pas livrer, mais il tient à la soumettre à l'empereur et il paraît qu'elle est de nature à faire le plus grand tort au chancelier.

Berlin, 28.—Le comte Von Arnim a été relâché à midi aujourd'hui en fournissant un cautionnement.

Berlin, 28.—Le cautionnement exigé pour l'élargissement de Von Arnim a été de 100,000 thalers.

L'examen préliminaire du comte Von Arnim s'est terminé hier.

Le comte fut élargi par un cautionnement sur l'avis de ses médecins, et il se rendit immédiatement à sa résidence en cette ville. Il se rendra probablement à Nice pour l'amélioration de sa santé.

Berlin, 29.—Le procès de Kullman, accusé d'avoir attenté à la vie de Bismark, a commencé aujourd'hui. L'enceinte de la cour de Wutz-burff était littéralement remplie, il y avait plus de quarante représentants de journaux.

Le prisonnier paraissait très-calme. Après la lecture de l'acte d'accusation, la poursuite a exposé la cause, après quoi commença l'interrogatoire. Kullman avoua sa culpabilité sur les points de l'accusation.

Berlin, 29.—Aujourd'hui, l'empereur Guillaume a ouvert en personne la session du parlement allemand.

Berlin, 29.—Au procès aujourd'hui, Kullmann a décrit au long ce qui est arrivé au moment où il a fait feu sur Bismark; son témoignage est identique avec l'indictement.

Il a expliqué qu'il avait fait feu à la tête parce qu'il croyait qu'il fut possible que Bismark portât une cuirasse. Après le coup de feu, il se rendit en face du carrosse en traversant le chemin, où il resta un moment; alors le cocher le frappa avec son fouet. Il se préparait à fuir, mais il fut promptement appréhendé.

En se rendant à la prison, il apprit que Bismark était blessé. Le prisonnier croyait avoir bien armé son arme, mais la charge a dû être dérangée. Il avait une seconde capsule dans sa main en cas que la première manquât. Il savait parfaitement à quoi s'en tenir sur la gravité de son crime et de ses conséquences; mais il a fait cet essai parce qu'il regardait Bismark comme l'auteur du présent conflit religieux, eût-il cru même que ce conflit n'aurait pas cessé par cette mort; maintenant il sait qu'il a commis un grand crime.

Un armurier a déposé que les deux balles du pistolet de Kullman étaient propres à causer la mort.

Berlin, 30.—Le procès de Kullman s'est terminé cet avant-midi.

Le Dr. Reinecke a dit qu'il ne considérait pas le prisonnier comme un fanatique religieux ou politique. Il ajoute qu'il ne possédait pas une prédisposition naturelle au crime, ni était un meurtrier commun. Ses capacités de compréhension du bien et du mal sont complètes, mais d'un autre côté, il y a chez lui absence de force morale. Son grand-père maternel s'est suicidé: sa mère est morte aliénée, et son père était un ivrogne encrouté.

C'est pourquoi le même docteur est d'opinion que, bien que Kullman puisse être considéré comme être raisonnable, néanmoins il le croit d'une disposition morbide héréditaire propre à affecter sa volonté.

Kullman fut trouvé coupable et condamné à un emprisonnement de 14 ans dans une maison de correction, et 10 ans de suspension de ses droits civils, en étant soumis à la surveillance de la police.

Le jury n'a délibéré que cinq minutes.

## FAITS DIVERS

TROP GROS.—Cornelius Deery, assaillant ou plutôt assassin de Baignet, a rendu un grand service à tout le corps de police, mais bien involontairement. Lors de l'évasion des prisonniers, c'est lui qui a été cause qu'on n'ait pas à regretter l'absence d'un plus grand nombre des intéressants sujets qui attendaient leur sentence. Une fois qu'on fut parvenu à créer une issue pour laisser envoler le gibier, ce fut un sauve qui peut général.

Deery, en homme bien appris, ne voulut pas se laisser devancer par ses cadets en culpabilité, aussi donna-t-il de la tête dans l'issue. Mais, oh! malheur, l'ouverture n'était pas assez grande et pour comble d'infortune, il n'eut pas même l'avantage la belette de la fable, et dut se résigner à attendre qu'un agent de police vint lui porter secours, car il était haletant, étouffant, tant les barreaux le pressaient. Jugez du mécontentement des compagnons de prison qui voyaient s'évanouir une si belle chance pour eux de prendre la clé des champs.

Il paraît qu'en voyant entrer un homme de police dans la cellule où se passait cette scène, l'un des détenus dit naïvement: "Vraiment, M., si ce n'eût été que ce b.... de Deery, nous avions tous le temps de nous sauver."

EVASION.—Le 19, vers onze heures du matin, quatre prisonniers convaincus pendant le dernier terme criminel, ont réussi à s'échapper d'une cellule où ils avaient été enfermés, au Palais de Justice, en attendant le moment où ils devaient être amenés devant la Cour, pour recevoir leur sentence.

Ils ont pu desceller un barreau et par cette ouverture gagner le Champ de Mars. Patrick Deery se trouvait avec eux, mais son embopoint ne lui a pas permis de passer dans cet espace étroit.

Les quatre prisonniers se nomment Clarke, Ladouceur, Chs. Morin et McDonough, ils ont tous été trouvés coupables de vol avec effraction.

Le connétable Constant, du bureau de police, réussit d'abord à appréhender McDonough mais l'ayant confié à l'agent de police St Yves, pour poursivre Ladouceur, qu'il parvint à arrêter ensuite, ce dernier le laissa échapper.

ST. CYPRIEN.—M. Pierre Cartier, de la 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> concession de St. Cyprien, labourait son champ, la semaine dernière, lorsque tout-à-coup sa charrue donna sur quelque chose d'inusité qui attira immédiatement son attention. Quelle ne fut pas sa surprise de trouver à l'endroit un os qu'il prit pour l'épave d'un être humain, six vieux pistolets à pierre tout rongés par la rouille et que le temps et l'humidité avaient réussi à dépouiller de leurs montures. Trois de ces pistolets sont encore chargés à balles. Il trouva en outre, après quelques minutes de recherches, un cadenas, une grosse pièce en cuivre de deux sous, ainsi qu'une bague en or d'une jolie pesanteur.

Tout cela dans un endroit très-écarté, au beau milieu d'un champ. Avis aux amateurs.

L'avant-dernière nuit M. Sawyer, caissier de la banque Souhegan National, à Milford, New Hampshire, s'est éveillé en sursaut et a vu que son lit était entouré de six hommes masqués. Justement alarmé et se doutant bien de ce que voulaient les intrus, il a cru devoir néanmoins, en vue de gagner du temps, leur demander ce qu'ils voulaient, et à cet effet il a ouvert la bouche, mais il n'a pu la refermer, car les bandits ont profité de cette occasion pour forrer un baillon dans le gosier du malheureux caissier et lui passer une corde autour du cou.

Ensuite, la femme, les quatre enfants et la servante de M. Sawyer ayant été bien et dûment enfermés sous clef dans un cabinet dont il est inutile de préciser la destination, les opérateurs ont pris le bout de la corde attachée au cou du chef de la famille et l'on conduit en laisse—mais non en liesse, dans les bureaux de la banque, dont il a été contraint d'ouvrir le coffre-fort. Le contenu de ce meuble ayant été épuisé, M. Sawyer a été ramené chez lui et solidement attaché au pied de son lit, après quoi les industriels se sont retirés.

Vers les quatre heures du matin, les six personnes enfermées dans le cabinet indescriptible ont réussi à en enfoncer la porte, et l'alarme a été donnée, mais il était trop tard. Il a été pris dans le coffre-fort de la banque \$4,500 en greenbacks et près de \$100,000 en bons du gouvernement et sécurités diverses. Ces valeurs n'appartenaient pas à la banque, mais avaient simplement été confiées à sa garde par leurs propriétaires, parmi lesquels on cite, comme éprouvant les plus grosses pertes, MM. Robert Harrison, W. B. Towse, J. Fleeman et C. S. Averill.

UNE BAGARRE.—Lundi soir, le 26 ult., les hommes de police Martel et Morrison, de la station de la rue des Jurés, ont arrêté Patrick Quinn, 17 ans, journalier, pour ivresse et assaut sur la police, et William Murphy, 17 ans, aubergiste, pour avoir voulu entraver la police dans l'exécution de ses devoirs. L'arrestation a eu lieu sur la rue St. George, où un grand nombre de gamins s'étaient réunis pour faire la noce. James Quinn, 18 ans, journalier, apprenant que son frère était entre les mains de la police, assembla quelques amis, et se dirigea vers la station. En arrivant à la porte il se dépoilla de ses habits, demanda la mise en liberté de son frère et voulut même l'enlever de force, malgré les remontrances de la police. Plus de quatre cents personnes, hommes et femmes, s'étaient portées alors sur la rue des Jurés, entre les rues Hermine et Bleury. Les femmes s'efforcèrent de persuader à Quinn de remettre son habit et de retourner paisiblement à son logis mais, ce dernier préféra suivre le conseil de ses amis et d'entrer de force dans la station. Les sous-constables Martel et Gendreau l'en ont empêché et, saisissant le tapageur par le bras, ils l'ont fait entrer à pas traquilles et lents dans la station où ils fut mis sous verrous. La foule ne mettant plus de bornes à sa rage se forma en cercle de chaque côté de la porte et une grêle de pierres vint fondre sur la station. Dans sa fureur, la foule cria: "Brisons la porte! relâchez-le! jetons-les dehors! jetons-les dehors!" Le sergent Burke voyant qu'il n'y avait pas d'autres moyens d'en finir que de faire une charge sur les gamins, assembla ses hommes, et le bâton à la main, les gardiens de la sûreté publique se préparèrent à faire une sortie. La porte fut ouverte, et le sergent Burke suivi de près de ses hommes, se dirigea vers la foule. La foule se dispersa, et une minute après, on ne voyait personne dans la rue. Pendant que la police était occupé à faire la chasse aux émeutiers, Patrick Quinn sauta par une fenêtre et prit la fuite.

ST. AUGUSTIN.—Nous trouvons dans le *Canadien*, les détails extraordinaires qui suivent:

Il existe dans la paroisse de St. Augustin, comté de Portneuf, un phénomène bien extraordinaire. C'est une jeune fille qui depuis le 21 janvier dernier, c'est-à-dire depuis plus de sept mois, n'a pris aucune espèce d'aliment quelconque, à part la sainte communion qu'elle reçoit tous les matins.

Mlle Sophie Fisette est âgée de 25 ans, elle est de complexion assez faible, et ses parents sont des cultivateurs de condition ordinaire. Quoique de constitution assez délicate, elle jouit d'une bonne santé et s'est acquittée jusqu'à cette année des travaux ordinaires qui sont le partage des filles de cultivateurs. Rien n'indique en elle aucun désordre ou affection nerveuse qui pourrait être la cause de quelque écart dans les lois de la nature dont la médecine nous fournit plusieurs exemples.

Faut-il en conclure que ce qui se passe d'extraordinaire en elle soit l'effet d'une intervention surnaturelle? Il ne nous appartient pas de nous prononcer à cet égard, les autorités religieuses sont seules compétentes à cet effet; nous voulons seulement mettre à la connaissance du public un fait qui ne peut manquer de l'intéresser et rapporter ce qu'en pense un homme de l'art après examen, laissant au reste le jugement définitif à être porté par qui de droit.

Cette jeune fille n'a qu'une éducation élémentaire bien ordinaire, elle n'a jamais fréquenté de couvents. Elle est née et a été élevée dans une concession à plus d'une lieue de l'église.

Rien ne distinguait cette enfant extérieurement de ses autres compagnes, et déjà, cependant, dès sa première communion, on pu la surprendre à pratiquer des mortifications dont les enfants de son âge ne peuvent d'ordinaire se rendre compte, bien qu'on leur en rapporte des exemples dans la vie des saints. Ainsi, dès ce temps, ses parents la virent faire rougir des épingle à la flamme d'une chandelle pour se les enfoncer dans les muscles des bras. Plusieurs fois elle s'est fabriqué des bandes à pointes qu'elle a portées jusqu'à les user.

Dans le cours de l'hiver dernier, elle se mit à prolonger davantage les jeûnes qu'elle avait coutume de pratiquer, et en vint à la fin à ne prendre que très-peu de nourriture et à d'assez rares intervalles, encore ne pouvait-elle que difficilement supporter le peu qu'elle prenait. Elle reçut de ce moment la sainte communion tous les jours, et cessa dès lors entièrement de prendre aucun aliment quelconque, se disant absolument incapable de boire ni manger, et ne paraissant en effet nullement souffrir de cette abstention. Elle passait ses journées en partie à prier et à méditer devant le St. Sacrement, et le reste à coudre ou à quelque autre ouvrage dans sa chambre, faisant de temps en temps quelques lectures pieuses, et continuant ses méditations durant son travail.

Dans le cours du carême dernier, le curé remarqua une fois, en lui donnant la communion, qu'il lui coulait du sang du front sur la figure. Une ou deux fois plus tard, on put remarquer sur ses mains les empreintes des stigmates, se manifestant par une apparence d'inflammation et du sang suintant à travers les pores de la peau.

Le bruit de choses si extraordinaires se répandant dans les environs, on venait de tous côtés pour voir la sainte, comme le peuple la désigne, mais le curé jugeait avec raison qu'il ne convenait pas de produire en spectacle cette fille modeste, qui n'aimait qu'à se cacher, défendit expressément aux gens de la maison de la laisser visiter par qui que ce soit pour satisfaire ainsi une vaine curiosité.

Aujourd'hui, Mlle. Fisette demeure avec une de ses sœurs qui est veuve, près de l'église, et continue ses dévotions, sans pour ainsi dire être dérangée par les curieux, les rumeurs de tout genre s'étant épuisées à son sujet, mais elle n'en persévère pas moins dans son abstention totale de tout aliment. Nous avons pu la voir et lui adresser quelques questions.

## L'ENVOUEMENT

## I

Brémont-sur-Seine est en Normandie une petite ville de cinq ou six mille âmes. Elle n'a ni industrie, ni manufactures, ni garnison, mais elle possède en revanche un sous-préfet et un tribunal de première instance. La population de Brémont, divisée en trois classes fort distinctes, se compose de rentiers, de commerçants et de cultivateurs. Chacune de ces classes occupe une partie séparée de la ville. Les rentiers forment en général ce qu'on appelle la société. Cette société, quoique peu riche, est très-aristocratique. Depuis la révolution, beaucoup de familles nobles, ruinées ou dans la gêne, se sont retirées à Brémont, qui avait autrefois une certaine importance dans la province. L'évêque y venait souvent pour officier dans la cathédrale, une des plus anciennes et des plus élégantes de la Normandie, et il s'y plaisait à cause de la beauté du site. Henri IV avait également aimé Brémont, où l'on montre le joli hôtel qu'il fit bâtir pour Gabrielle d'Estrées. Ces souvenirs expliquent encore la préférence que la noblesse accorde à Brémont. Aussi, à l'époque où s'ouvre ce récit, il y a tout au plus une dizaine d'années, rencontrait-on par la ville des chevaliers de Saint-Louis et des gardes du corps de Charles X, qui vivaient là modestement, mais noblement, avec leurs familles. Ce petit monde fort exclusif s'adjoignait pourtant la magistrature, qui lui rappelait, quoique d'un peu loin, la noblesse de robe. Enfin aux jours de gala, comme appoint à leur cercle habituel et peut-être par une indulgente concession aux idées nouvelles, la noblesse et la magistrature consentaient à recevoir dans leurs salons le sous-préfet et les employés du gouvernement, tels que le receveur et les contrôleurs des finances. Il était pourtant décent qu'ils fussent bien apparentés. Ce faubourg Saint-Germain de Brémont habitait dans le haut de la ville de belles et vastes maisons entre cour et jardin. C'était un quartier solennel, mais silencieux et presque désert, que n'ébranlait presque jamais le bruit des carrosses, où circulait parfois une chaise à porteurs et où l'herbe croissait entre les pavés. A partir de ce point culminant, la ville, composée d'habitations plus modestes, descendait par des rues un peu plus animées les pentes de la colline où elle est bâtie, et s'éparpillait en demeures rustiques ou en cabanes de pêcheurs et de bateliers sur les bords mêmes de la Seine, qui, s'arrondissant dans son cours et toute semée d'îles, fait à la gracieuse cité une ceinture d'eau et de verdure. La pourtant se groupait un petit nombre d'hommes qu'on redoutait beaucoup et qu'on appelait "les gens du bord de l'eau." Ce sont les aides de pont et les bateliers de service lors du passage des trains de bois ou des bateaux qui navigent sur la Seine, et aussi quelques cabaretiers et logeurs de nuit, dont la clientèle toute fortuite est à bon droit surveillée par le commissaire de police. Ce bord de l'eau, ombragé d'arbres pendant l'été, mais tout effondré en hiver, peuplé de cabarets douteux d'où s'échappaient parfois les éclats d'une joie grossière, était donc alors et est encore aujourd'hui un lieu assez mal famé, qu'on ne fait que traverser pour franchir le pont au-delà duquel se rencontre dans l'île Verte, sous des ormes et des chênes séculaires, la promenade favorite de la ville.

Le président Esnault d'Oncières était en ce temps le personnage le plus important du pays. Il était, il est vrai, de la plus vieille et de la plus authentique noblesse de robe et d'épée. Son père, un président à mortier, l'avait élevé à l'étranger pendant l'émigration dans les traditions de l'ancienne magistrature. Revenu en France au commencement de la Restauration, le jeune homme avait très-brillamment débuté comme substitut du procureur du roi. Il avait une physionomie expressive, la parole facile, le geste élégant et surtout un grand charme dans



toute sa personne. Très-hardi et très serré, hautain et redoutable dans les procès qui avaient la moindre couleur politique, il n'usait plus, si cela se peut dire, que d'une indulgente sévérité dans les causes plus délicates où l'honneur et la réputation d'une femme étaient en question. Il s'attendrissait malgré lui. A la rigueur, le plaideur du défenseur se trouvait tout entier dans le réquisitoire de l'avocat du roi. Il ne s'agissait que d'en émauser complètement les quelques angles qui subsistaient encore et de signaler, pour s'y appuyer, les défaillances visibles et miséricordieuses de l'accusateur.

M. d'Oncières vécut ainsi près de quinze ans dans les plaisirs, mais observant une mesure et une réserve parfaites, fuyant avec le plus grand soin pour lui-même le scandale, qu'il excusait si généreusement chez autrui. Il semblait promis au plus bel avenir quand la révolution de 1830 éclata. Ce fut pour lui un coup fatal. Il avait à un trop haut degré le respect de son nom et de sa caste pour pactiser avec le nouveau gouvernement. Aussi, quoi qu'il eût peu de fortune, se refusa-t-il aux avances qui lui furent faites. Seulement, ne voulant point renoncer à sa profession, qu'il aimait, il accepta la présidence du tribunal civil de Brémont, où il était né et où il avait quelques biens. Froissé par les événements, amené par eux à des idées sérieuses, ayant dépassé d'ailleurs la première jeunesse, le président se maria et ne songea plus qu'à exercer ses nouvelles fonctions avec cette autorité tombant de haut, bienveillante et digne, qui est le vrai caractère de la justice. Malheureusement il n'avait point épousé la femme qui lui eût convenu. Mme. d'Oncières, fille noble, mais ayant le sentiment absolu de ses droits et de ses devoirs d'épouse, mit à un prix trop élevé le bonheur négatif qu'elle eût pu lui donner. Au bout de deux ou trois ans, après la naissance d'un fils, le président, si résigné qu'il fût à son abdication volontaire, s'enuya considérablement et regretta les succès de tout genre qui lui étaient si doux autrefois. Hélas ! il n'avait plus ces joutes oratoires si brillantes auxquelles il avait excellé. Ce juge que les honneurs, la fortune, les influences eussent trouvé incorruptible, se montra par degrés d'une facilité toujours plus grande à certaines supplications qui lui étaient adressées. A Brémont, cela ne pouvait être longtemps un secret. Tout se sait en province. On parlait de la petite porte du jardin de M. d'Oncières, dont la garde était confiée à un valet de chambre, Frontin émérite, qu'il avait amené avec lui à Brémont et qui remplissait, disait-on, les fonctions de Lebel auprès de ce Louis XV de la magistrature.

A cinquante-neuf ans, le président était grand, mince, un peu voûté. Il portait haut sa tête intelligente et fine. Le front fuyait et des cheveux, d'une singulière et soyeuse blancheur, voligeaient en ailes de pigeon de chaque côté des tempes. Les yeux, quelque peu fatigués, avaient pourtant de vifs éclairs sous leurs lunettes d'or. Un observateur eût examiné M. d'Oncières avec intérêt. On pouvait découvrir en effet d'inquiétants symptômes dans cette organisation si vigoureuse jusque-là, mais des sormais aux prises avec le déclin de l'âge et avec une passion violente.

Parfois dans la société du président on échangeait quelques remarques à son sujet.—Bast ! c'est un aimable homme, disaient les plus indulgents ; mais d'autres, plus sévères ou plus clairvoyants, secouaient la tête en émettant un doute :—Le président, disaient-elles, pourrait bien faire une mauvaise fin.

Il y avait encore à cette époque pour traverser la France, de ces longs et lourds chariots à quatre roues, traînés par cinq ou six chevaux et que surmontaient soit des compartiments en bois, soit des cerceaux recouverts de toile. Quand une de ces voitures venait à passer, on accourait pour la voir en disant : Voilà les bohémiens.—C'était effectivement un spectacle bizarre. Plusieurs familles, toute une petite tribu, grouillaient dans l'immense machine. Sous le véhicule même, dans des filets de cordes ou de treillis de bois évases suspendus par des chaînes, il y avait des enfants et des chiens. Dans les compartiments, on se logeait et on faisait la cuisine, et sur le devant les femmes ravaudaient de vieilles hardes, tandis que les hommes raccommodaient ou étamaient des chaudrons. La voiture en marchant jetait un grand bruit de ferraille et offrait un baroque étalage de haillons éclatants, de costumes fanés constellés de paillettes et d'instruments de tout genre. Ces gens-là, dont la race se perd, qu'on retrouve encore par petites bandes en Espagne, parcouraient l'Europe en nomades, faisant différents métiers, les uns au grand jour, les autres en cachette, étameurs, saltimbanques, diseurs de bonne aventure, ménétriers. Les hommes, petits, grêles, le teint olivâtre, les cheveux plats, avaient l'œil vif et inquiet, les dents aiguës et blanches. Quant aux femmes, les vieilles avec leurs vêtements sordides, leurs cheveux emmêlés, leur nez crochu, représentaient assez bien des sorcières, tandis que les jeunes, amaigris par leur rude existence, hâlées par le soleil, mais de formes élégantes et sveltes, avaient une beauté étrange et malade. Arrivés au but de leur voyage, les bohémiens campaient en dehors et à petite distance des villes et des villages, souvent même en pleine campagne, dételant leurs chevaux, qu'ils attachaient aux roues de la voiture ou qu'ils laissaient paître aux bords des fossés, puis se dispersaient pour exercer en ville leur industrie ambulante ou pour aller à la maraude dans les fermes voisines. Qu'il s'agit pour eux de gagner leur vie ou de faire un mauvais coup, ils étaient tour à tour humbles et effrontés, astucieux et voleurs. Aussi inspiraient-ils partout une extrême défiance, beaucoup de curiosité et une espèce de crainte superstitieuse.

Par un des premiers jours de l'automne, un de ces chariots qui venait de Paris gravit péniblement la grande rue de Brémont, et s'arrêta sur la route de Rouen, non loin de la place du marché. Ce soir-là, il ne se passa rien d'extraordinaire ; mais le lendemain, au moment de se remettre en marche, il y eut parmi les bohémiens une scène à la fois attendrissante et bouffonne, à laquelle les découvreurs de la ville ne comprirent pas d'abord grand chose. Les bohémiens étaient réunis en cercle autour d'un de leurs camarades auquel il adressaient avec force

gestes des remontrances et des prières. Celui qu'ils pressaient ainsi était un vieillard malingre et chétif, évidemment miné par la maladie. Il avait un bissac sur l'épaule, un bâton à la main et semblait résolu à ne point partir avec ses compagnons. Il écoutait sans répondre et secouait négativement la tête avec une obstination triste. Il leur montrait ses membres amaigris, sa poitrine rentrée, témoignait ainsi de l'impossibilité où il était d'aller plus loin. A ses côtés était une belle jeune fille d'une vingtaine d'années, muette comme lui, décidée sans doute à partager son sort. Elle se tenait les bras pendant le long du corps, avec des larmes dans les yeux en regardant ses compagnons. Quand les bohémiens virent qu'ils ne pouvaient ébranler la résolution du vieillard, ils se concertèrent un moment et firent lentement leurs derniers préparatifs. Pendant ce temps, les femmes emplissaient le bissac de provisions et de linges ; puis hommes et femmes vinrent embrasser le vieux bohémien et sa fille, poussèrent à la fois un grand cri guttural et gémissant, et, se précipitant dans le chariot pour ne plus les voir, s'éloignèrent rapidement.

Le vieillard et sa fille accompagnèrent des yeux la voiture jusqu'à ce qu'elle eût tourné l'angle de la route et rentrèrent en ville. Ils descendirent la Grande-Rue et s'acheminèrent vers le quartier du bord de l'eau. C'était là en effet que devaient vraisemblablement loger des bohémiens comme eux. Ils suivirent la Seine jusqu'aux dernières habitations de Brémont, les dépassèrent et s'arrêtèrent à une petite maison située au confluent même de la rivière et d'un ruisseau qui traversait une prairie. On arrivait à cette maison ou plutôt à cette maison par un pont branlant jeté sur le ruisseau. La porte disjointe ne fermait que par une mauvaise serrure, et aux deux seules fenêtres qui existaient attenaient des contrevents vermoulus. Le vieillard avait sans doute loué cette maison la veille, car il y pénétra au moyen d'une clé qu'il tira de sa poche. Quel que fût le délabrement de cette demeure, ils déposèrent leur mince bagage sur le sol, puis le père de la jeune fille alla s'asseoir avec une sorte de plaisir accablé, sur un banc de pierre que chauffaient en dehors de la maison les rayons du soleil.

—Enfin, ma pauvre Guilda, fit-il, je pourrai mourir tranquillement ici.

—Vous ne mourrez pas, mon père. Vous reprendrez des forces, et nous rejoindrons nos compagnons. En attendant, je vais voir si on nous apporte ce qu'il nous faut.

Elle revint au bout d'une heure avec une charrette à bras qui contenait les meubles et les ustensiles indispensables à la vie. L'installation fut très-simple, et l'existence que menèrent le père et la fille plus simple encore. Chaque jour, dès que le soleil avait un peu de force, ils s'en allaient à la rivière et là s'asseyaient sur l'herbe de la berge à côté des pêcheurs à la ligne. Le vieux bohémien s'éclairait à la chaleur et s'assoupissait. La jeune fille, sans pensée apparente, regardait distraitemment couler l'eau. Parfois elle laissait ses pieds nus tremper dans le courant, ou, cueillant les petites fleurs de la rive, les plaçait à son corsage et dans ses cheveux. Aux approches du soir, elle parlait avec son père.

L'existence de ces deux êtres eût donc passé parfaitement inaperçue, si Guilda n'eût été bientôt, pour quelques hommes de la ville qui s'avisèrent de la regarder, un objet d'étonnement et de curiosité.

La pauvre enfant portait une vraie robe de saltimbanque en soie jaune éraillée et au bas de laquelle était cousu un rang de paillettes. Son œil rêveur, incertain, ombragé de longs cils, se fendait en amande. Le regard s'en échappait humide et velouté. Les lèvres rouges s'entr'ouvraient sur des dents d'une blancheur extrême quand Guilda, tout en chantonnant, mordait la tige d'une de ses fleurs. Ses cheveux abondants et rudes, violemment rejetés en arrière, étaient maintenus par un cercle de cuivre. Toute la physionomie de la jeune bohémienne, dans sa mobile expression, avait un caractère extraordinaire, presque sauvage.

Parmi ceux qui voyaient cette singulière créature, l'impression fut bientôt générale. Comme la belle saison durait encore, on se promenait assez souvent au bord de l'eau, sous une rangée d'arbres bien plantés. Quelques vieux gentilshommes y flânaient volontiers l'après-midi. Naturellement M. d'Oncières venait, lui aussi, régulièrement vers quatre heures, après l'audience, donnant le bras à un ami. Il ne quittait guère la place que lorsque le bohémien et sa fille étaient partis.

Un jour on ne les vit plus. Le vieillard, qui se plaignait la veille d'être plus fatigué que d'habitude, s'était éteint pendant la nuit.

Après l'avoir pleuré toute la matinée, Guilda sortit à l'aventure. Le pauvre enfant cherchait quelqu'un qui l'aiderait à ensevelir et à enterrer son père. Elle ne pensait pas qu'il y eût autre chose à faire. La première personne qu'elle rencontra fut un batelier nommé Jean-Pierre. Il lui dit qu'il l'aiderait, mais qu'on n'enterrait point ainsi un homme dans un coin.

—Comment faire ? lui dit-elle.

—Ah ! voilà, répondit-il. Avez-vous de l'argent ?

—Alors tout ira bien.

Tout alla bien en effet, sauf que le curé de Brémont refusa d'enterrer en terre sainte un bohémien qu'il ne connaissait pas. Le fossoyeur, Jean Pierre, qui lui servait d'aide, et la jeune fille accompagnèrent seuls le cercueil. En revenant, Guilda remercia Jean-Pierre avec effusion, et celui-ci, tout ému pour la première fois de sa vie en face d'une femme, se mit à sa disposition. Elle lui répondit qu'elle n'avait besoin de personne et resta plusieurs jours sans sortir de sa demeure.

Cet événement fit du bruit dans cette petite ville, qui était fort pieuse. On se garda de blâmer le curé, mais on s'inquiéta de cette jeune fille qui ne devait pas savoir le premier mot de la religion. Les dames patronnesses se consultèrent, allèrent trouver Guilda et lui proposèrent de se faire chrétienne.

Elle y consentit et apprit très-rapidement ce dont on l'instruisait.

La bohémienne fut baptisée et fit peu de temps après sa première communion.

Ce fut un grand jour. Guilda, vêtue de blanc avec une coquetterie pleine de luxe, assistée des principales matrones de la ville, fut édifiante de modestie et de piété.

Malheureusement, ce qu'il y a de difficile dans la charité du prosélytisme, c'est le lendemain du triomphe. Il fallait subvenir aux besoins de la catéchumène. Ses protectrices imaginèrent de la faire venir à tour de rôle travailler en journée chez l'une d'elles. Guilda les enchantait par sa docilité. De plus elle cousait et brodait comme une fée. Mme d'Oncières prit surtout la jeune fille en affection.

Le président, par d'onctueuses et magistrales paroles assez hypocrites, encouragea sa femme dans cette bonne œuvre.

Le président, un jour offrit galamment à la bohémienne une jolie bourse pleine d'or. Elle la prit en riant, la glissa prestement dans sa poche, mais tira vivement un petit poignard qu'elle cachait dans son corsage, et marcha si résolument sur le magistrat qu'elle le fit reculer jusqu'au mur.

## II

Guilda était coquette et se composait un ajustement un peu théâtral qui lui seyait à ravir, mais qui sentait d'une lieue la bohème et le grill. Les dames qui la prenaient en journée lui firent des remontrances. On lui fit entendre qu'on cesserait de l'employer. Elle était fière et d'elle-même ne revint plus. Dès lors Guilda se tint à l'écart et ne sortit presque plus. Sa vie retirée lui fut imputée à crime. Que pouvait elle faire ainsi seule chez elle ?

Les mauvais propos vont vite. On prétendit que cette fille était retournée au diable, d'où elle venait, et qu'elle s'occupait de magie. La vérité est que la pauvre fille, revenant aux habitudes de toute sa vie, se distrait avec des cartes et se tirait la bonne aventure.

Elle était malheureuse, regrettait son existence vagabonde, pleurait au souvenir de ses camarades, et ne savait comment les retrouver. Elle avait en même temps conçu une vive aversion pour le président ; c'était lui qui lui faisait tout ce mal. Si elle l'apercevait, elle le fuyait aussitôt. D'ailleurs, honteuse de se montrer, elle ne se promenait que le soir, et encore à quelques pas de chez elle. Une fois, à son grand étonnement, elle vit en rentrant un homme étendu devant sa porte. Guilda, qui était brave, le poussa du pied.

—Ah ! c'est vous, Guilda, lui dit l'homme d'une voix faible ; donnez-moi un peu d'eau, je vous en prie.

Elle se baissa et reconnut Jean-Pierre, le visage meurtri et couvert de sang.

—Qui donc vous a traité ainsi ? s'écria-t-elle.

—Ce sont eux, parce que je leur ai dit que vous étiez une honnête fille. Je sais bien que, lorsque vous sortez le soir, ce n'est pas pour courir les amoureux.

Guilda haussa les épaules, fit entrer Jean-Pierre chez elle et lui baigna le visage.

Le batelier regardait autour de lui.

Cette pièce, la seule dont se composât cette maison, avait pour tout ameublement un lit, une table, un escabeau, quelques ustensiles et un fourneau de cuisine, puis un bahut béant où étaient les hardes de la bohémienne.

Le jeune homme se laissa penser, il éprouvait en même temps un sentiment de reconnaissance tout nouveau pour lui. Ses yeux se fixèrent sur Guilda.

—On vous fait la vie dure, dit-il enfin. On me l'a faite aussi à moi, on me la fait encore ; mais, si vous avez besoin d'un ami, n'oubliez pas que je suis là.

Guilda ne répondit rien et sourit avec tristesse. Pourtant elle était heureuse de soigner cet homme, de faire œuvre de femme, de ne plus être aussi seule.

Quand Jean-Pierre fut parti, elle courut à ses cartes, qu'elle disposa selon les règles cabalistiques, et se mit à les consulter.

Depuis ce jour-là, si elle rencontrait Jean-Pierre, elle lui souhaitait le bonjour de loin, et de temps en temps échangeait quelques mots avec lui. D'autres fois, lorsqu'un bateau chargé de bois ou de marchandises montait ou descendait la Seine, elle s'accoudait à sa fenêtre. Elle voyait les lourds chevaux de halage s'arc-bouter sur leurs colliers en piétinant la rive, les barques des aides de pont se détacher du bord pour porter des amarres et Jean-Pierre lui-même tenant le gouvernail aux passages difficiles des arches. Il lui plaisait ainsi, la tête nue, avec sa veste de velours usée et son pantalon bleu, le corps droit, l'attitude assurée, ses rudes mains au timon. Elle lui trouvait un grand air de dignité et de force, et ne regrettait plus ses compagnons, qu'elle n'avait jamais vus que l'œil furtif, courbant l'échine, obséquieux devant la foule, plus semblables à des renards qu'à des hommes.

On peut dire que Jean-Pierre était le véritable enfant du bord de l'eau. On l'avait un matin ramassé sur la berge, enveloppé de quelques haillons et vagissant. Les bateliers et les gens du quai l'avaient adopté. Jean-Pierre reçut autant de coups que de bons traitements. Tout en lui donnant la soupe et un abri, on ne se gênait pas pour lui faire sentir qu'il n'y avait point de droit. Aussi l'enfant, sevré de caresses et ne sachant pas si celles qu'il recevait par hasard ne seraient point suivies de rebuffades, se replia sur lui-même, devint hargneux et sornois.

A douze ans, c'était un mauvais gars et un petit braconnier d'eau douce, couchant à la belle étoile ou dans les bateaux, relevant la nuit les lignes de fond, ou dévalisant les boutiques de poisson.—d'ailleurs très-hardi nageur, maniant très-bien une barque et connaissant à merveille la rivière, ses courants, ses remous et ses bancs. Cela le sauva, car il rendait des services à la navigation, et, dès qu'il eut l'âge d'homme, on le fit aide de pont.

(A continuer)

Les Pastilles du Dr. Nelaton, contre le Rhume, maladie des bronches, maux de Gorge et Consommation, produisent toujours l'effet désiré.—Lafond et cie. 25 cents la boîte.

## DE TOUT UN PEU

UN VOLEUR VOLÉ.—En voilà une affaire !—Le Droit annonce que, profitant de l'absence du concierge de la maison 110 boulevard Ernano, à Paris, un malfaiteur montait au troisième étage et, après avoir frappé vainement à une porte il pénétrait dans le logement à l'aide d'une fausse clé.

La porte refermée, il visite les meubles, et ne trouvant ni argent ni valeurs, il se dispose à s'habiller des pieds à la tête aux dépens du locataire.

Il choisit dans la garde-robe un pantalon, un paletot, un gilet, un feutre et une paire de bottines : ensuite, allant à la commode, il prend une chemise de toile fine qu'il dépose sur le lit.

Ces préparatifs faits, il se déshabille. Soudain un bruit se fait entendre dans l'escalier.

Les pas se rapprochent : on s'arrête à la porte on introduit une clé dans la serrure. Vite, se baisse et disparaît sous le lit. On entre. Il voit le bas des jambes de la personne qui va et vient d'un air précipité.

Cinq minutes après, la personne se dirige vers la porte et descend. Le malfaiteur sort de sa cachette. La chemise n'était plus sur le lit ; les vêtements qu'il avait mis de côté ont disparu.

Réduit à reprendre ses effets, il va au pied du lit, où il les avait déposés. On les avait emportés, et pour comble de malheur la garde-robe avait été dévalisée ainsi que la commode.

L'individu que le voleur avait pris pour le locataire était un deuxième larron qui avait fait un paquet du tout.

Pendant qu'il réfléchissait au moyen de se retirer d'embarras, le locataire survint, comprit qu'il était victime d'un vol récent et alla droit à un cabinet noir où il se trouva face à face avec le quidam en état de quasi nudité, confus et interdit.

Ne pouvant rien en tirer qui pût expliquer sa présence, il lui intima l'ordre de le suivre au poste.

Chemin faisant, le voleur, enveloppé dans une couverture de lit, ne cessait de répéter : "En voilà une affaire ! C'est moi qui suis le volé... En voilà une affaire !" Ce n'est qu'en interrogeant cet individu, nommé J..., âgé de 19 ans, qu'on a connu tous les détails qui précèdent. Ils sont assez jolis n'est-ce pas ?

Un journal de Bavière dit :

"Maintenant nous comptons aussi parmi les fidèles de l'Eglise catholique la reine-mère de Bavière, une princesse prussienne. Cette conversion a rempli la Bavière toute entière d'une joie immense. Sa Majesté a été précédée dans sa conversion par la fille d'un célèbre homme d'Etat prussien, et si nos nouvelles sont exactes, la fille unique de M. de Bismarck est disposée à entrer dans le giron de l'Eglise catholique."

HEURES CORRESPONDANTES.—Voici les heures qui se correspondent sur différents points du globe. On a pris pour temps absolu le moment où le cadran solaire marque midi à New-York :

New-York, 12.00 ; Londres, 4.55 ; Paris, 5.15 ; Sébastopol, 7.10 ; Turin, 5.26 ; Jérusalem, 7.17 ; Hambourg, 5.35 ; Genève, 5.20 ; Constantinople, 6.51 ; Calcutta, 10.49 ; Madrid, 4.40 ; Brème, 5.31 ; Athènes, 6.31 ; Rome, 5.46 ; Ste. Hélène, 4.33 ; Liverpool, 4.44 ; Florence, 5.41.—Nouvelle-Orléans, 11.55 ; Lac Salé, 9.27 ; Océan, 8.46 ; Honolulu, 6.24.

DÉCOMPOSITION DU MOT NAPOLÉON.—Un tireur d'horoscopes a fait le calcul suivant sur le mot Napoléon. Ce nom propre est composé de deux mots grecs qui signifient lion du désert. Ce même mot, ingénieusement combiné, présente une phrase qui offre de l'analogie avec le caractère de l'empereur des Français :

1..... Napoléon  
6..... Apoléon  
7..... Poléon  
3..... Oléon  
4..... Léon  
5..... Éon  
2..... On

En enlevant successivement la première lettre de ce mot et ensuite celle de chaque mot restant, on forme six mots grecs dont la traduction littérale dans l'ordre des numéros désignés, est Napoléon, ô, oléon, leôn, apoléon, poléon. Ce qui signifie : Napoléon étant le lion des peuples, allait détruisant les cités.

Nous lisons dans l'Univers du 13 oct :

Le télégraphe nous annonce que la reine douairière de Bavière, née luthérienne, est entrée dans le sein de l'église catholique le 8 octobre 1874.

Étant données les circonstances dans lesquelles se trouve l'Allemagne, et la double position de l'auguste princesse, cousine germaine de l'empereur Frédéric Guillaume et mère du roi Louis, c'est là un heureux et grave événement. La persécution commence à produire des résultats auxquels ne s'attendaient pas les persécuteurs.

Frédérique-Françoise-Auguste-Marie, reine douairière de Bavière, naquit le 15 octobre 1825. Elle est fille de feu Guillaume, prince de Prusse. Elle fut mariée à Berlin par procuration le 5 octobre, et en personne à Munich le 12 octobre 1842 au prince royal, depuis Maximilien I, roi de Bavière, qui mourut le 10

mars 1864. Elle est chef du troisième régiment d'artillerie bavaroise à cheval.

Singularité sur la date de la mort de LL. SS. les Papes Pie VII, Léon XII et Pie VIII. On a fait une remarque singulière relative à la mort des trois derniers Souverains Pontifes, Pie VII, Léon XII et Pie VIII : prenez le numéro d'ordre du Pape précédent, celui du Pape dont il est question, ajoutez dix aux deux chiffres qu'indiquent ces numéros, puis additionnez ces trois nombres ; le total de chacune des trois opérations vous donnent exactement l'année de la mort de chacun des trois Pontifes, en faisant précéder ce total des centaines du milliaire qui est dix-huit, puisque nous sommes au XIXe siècle.

DÉMONSTRATION :

Pie VI	6	Pie VII	7	Léon XII	12
Pie VII	7	Léon XII	12	Pie VIII	8
	10		10		10
	23		29		30

Le 20 août 1823. Le 10 février 1829. Le 30 Nov. 1830  
Mort de Pie VII Mort de Léon XII Mort de Pie VIII

Quand la mort de Léon XII vint réunir sur Pie VIII les suffrages des Cardinaux, l'opinion commune fut qu'il n'occuperait pas longtemps le Saint-Siège, et ce qui vint donner à cette opinion un certain poids parmi le peuple Romain, très-superstitieux de sa nature, c'est le calcul soi-disant cabalastique qu'on faisait courir dans le public et qui fixait la mort du nouveau Pape à l'année 1830, (ce qui arriva.) Voici ce calcul :

On additionnait le chiffre placé après le nom du Pape régnant avec celui qui suivait le nom de son prédécesseur, puis en ajoutant le signe de mort équivalant pour eux à X, on arrivait à connaître l'année du décès. Exemple :

Pie (VI) —et Pie (VII) x—23  
Pie (VII) —et Léon (XII) x—29  
Léon (XII) —et Pie (VIII) x—30

ROIS DE FRANCE.—10. Louis IX est né à la Nouville (et non à Poissy), le 25 avril 1215. Additionnez les chiffres de cette date : 1,2,1,5, vous trouverez 9 ou IX, nombre attaché au nom de ce prince.

20. Charles VII, né à Paris le 22 février 1402 (V St.) et l'addition des chiffres de ce milliaire ; 1, 4 et 2, donne 7 ou VII.

30. Louis XVIII, né le 17 novembre 1755. Ces quatre derniers chiffres additionnés, 1,7,5,5, donnent le nombre 18 ou XVIII, qui indiquent le rang que tient ce prince parmi les rois appelés Louis.

REINES DE FRANCE.—Quand aux Reines de France, nous en trouvons aussi trois, dont les noms offrent cette particularité : le nombre de lettres qui composent leurs noms de baptêmes est égal au nombre titulaire de leurs maris ; ainsi :

10. Marguerite de Bourgogne, mariée en 1305, à Louis X, compte 10 ou X lettres dans son nom ; bien plus, par suite de sa mauvaise conduite, elle est étranglée avec une serviette six mois d'août 1315, l'addition des quatre chiffres se offre également 10 ou X.

20. Elizabeth d'Autriche, mariée en 1570, à Charles IX, compte dans son nom 9 ou, X lettres.

30. Anne d'Autriche mariée en 1615, à Louis XIII, compte 13 ou XIII lettres dans son nom, et les quatre chiffres, formant l'année de son mariage (1615) donnent également 13 ou XIII.

Nous ajouterons ici une petite particularité d'un autre genre, qui regarde les Rois d'Angleterre qui ont occupé le Trône pendant le XVIIIe siècle et au commencement du XIX. Elle ne se rapporte ni à leur nom, ni à leur titre numéral, mais au jour de leur mort ; tous ont fini un samedi, à l'exception de Guillaume IV qui est mort mardi le 20 juin 1837.

Voici la date précise de la mort des autres :

Guillaume III est mort le samedi, 18 Mars	1702
La Reine Anne est morte " 1 Août	1704
George I. est mort " 10 Juin	1727
George II. " " 20 Octobre	1760
George III. " " 30 Janvier	1820
George IV. " " 26 Juin	1830

Il y avait de la passion sous l'enveloppe froide et presque glaciale de M. Guizot. L'histoire de son premier mariage est une sorte de roman. Il épousa à l'âge de vingt-cinq ans, Mlle Pauline de Meulan, âgée de quatorze ans de plus que lui ; voici comment. Mlle de Meulan collaborait régulièrement au Publiciste, dirigé par Suard. Elle tomba malade, et pendant le temps de sa maladie, M. Guizot remplit gracieusement son intérim, sans qu'elle pût savoir à qui elle devait ce gracieux et discret service.

En 1827, M. Guizot perdit sa femme et épousa la nièce de celle-ci, Mlle Eliza Dillon : cette union avait été pour ainsi dire préparée par la chère morte. La seconde femme de M. Guizot mourut en 1833. Elle a laissé aussi quelques ouvrages de littérature et de morale.

Détail assez curieux : M. Guizot, quoique jeté sans retour hors de la vie politique après 1871, n'était pas dans de mauvais termes avec le monde de l'Empire. Sans vouloir faire allusion à une affaire récente qui indique qu'il existait au moins des rapports entre les Tuileries et la famille Guizot,

on peut rappeler une chose fort connue de initiés des coulisses politiques, c'est que l'historien des Mémoires pour servir à l'histoire de mon Temps voyait souvent M. de Morny, qui sous Louis-Philippe avait été regardé comme un jeune homme d'avenir.

On assure même qu'il lui disait souvent : —Mon cher Morny, vous êtes le seul homme capable de renverser l'Empire. Mais vous ne serez jamais assez bête pour cela.

Le New-York Herald prétend savoir de source sûre et certaine que le gouvernement de Madrid dispose de 5,000,000 de francs pour acheter la trahison des chefs carlistes. Non seulement M. de Bismarck aurait mis cette somme à la disposition du magnifique général Serrano, mais encore des agents de ce dernier seraient déjà sur les lieux pour pratiquer l'embauchage et payer les désertions.

On pourrait trouver dans la nouvelle donnée par le New-York Herald, si elle est vraie comme il l'affirme, l'explication des pourparlers en vue de la reddition de deux bataillons carlistes aux serranistes ; pourparlers qui n'ont pas eu de résultat, mais auxquels on attachait à Madrid une grande importance.

Calino n'aurait voulu voir que des républicains dans les conseils généraux.

Hier, attablé au café, il lit dans l'Officiel la liste des conseillers élus.

En parcourant cette énumération, il rencontre la mention suivante :

—Canton de X..... P. de Résultat.  
Allons, bon ! fait Calino, enoore un légitimiste !...

—Le curé de Santa-Cruz, (Haute Californie) vient de faire parvenir à Notre Saint-Père le Pape par l'intermédiaire de Son Em. le cardinal Franchi, préfet de la Propagande, la photographie d'un indien qui vit encore et qui est arrivé à l'âge fabuleux de 122 ans. Au bas de la photographie on lit ces mots écrites en espagnol par l'indien lui-même : Yo, Justiniano Roxas, de 122 anos, al santissimo Pap desio " mehos anos de vida."—Moi, Justinien Roxas, de 122 ans, je souhaite au très saint Pape de longues années de vie.

Un extrait du registre des baptêmes de la mission de Santa-Cruz atteste que Roxas a été baptisé à l'âge d'environ quarante ans le 4 mars 1792.

Dans sa lettre au préfet de la Propagande, le curé rend témoignage de la vie exemplaire du vieillard, qui se rend encore à la messe le dimanche, tout seul, appuyé sur son bâton. En terminant le curé prie S. Em d'obtenir la bénédiction apostolique pour le vieillard indien qui appelle le Pape : " Capitan de los Padres."

LA FÊTE DU SACRÉ-CŒUR À FROSHDORF. Un personnage très digne de fois nous écrivait, il y a peu de temps de l'Autriche : " Je vous ai annoncé, il y a deux ans, qu'à Froshdorf, par ordre de Mgr. le comte de Chambord, son respectable aumônier avait consacré au glorieux saint Joseph la personne auguste du prince, la colonie française qui l'entoure et la France entière.

" Cette fois, je viens vous apprendre que la fête du Cœur de Jésus a été célébrée à Froshdorf avec grande pompe, et que, le soir, au salut, une consécration solennelle de la famille royale, de la petite colonie et de la France au Sacré-Cœur de Jésus a été prononcée par le même aumônier.

" Henri V entendait exécuter par là, autant que possible, ce que Notre Seigneur avait fait demander à Louis XIV par sa fidèle servante, la B. Marguerite-Marie."

Il est toujours bon de rappeler que l'air célèbre du God save the King a pris naissance en France, entre les murs de la maison royale de Saint-Cyr. Lulli le composa, pour une visite solennelle de Louis XIV, sur ces paroles absolument médiocres de Mme de Brinon :

Grand Dieu, sauvez le Roi !  
Grand Dieu, vengez le Roi !  
Vive le Roi !

Qu'à jamais glorieux,  
Louis victorieux  
Voyez ses ennemis  
Toujours soumis.

Grand Dieu, sauvez le Roi !  
Grand Dieu, vengez le Roi !  
Vive le Roi !

Trois cents jeunes filles chantèrent cette cantate, dont l'effet fut prodigieux et qui se perpétua dans l'établissement.

Ce fut Handel, qui, voyageant en France en 1721, recueillit l'air de Lulli et l'adapta à des paroles anglaises, pour en faire hommage au roi d'Angleterre.

Et voilà comment la Grande-Bretagne doit son chant national à un Français.

—Un jolif mot sur Déjazet :  
—Quel âge peut-elle bien avoir ? disait un de ses camarades. Voyons donc... Il me semble qu'elle est née en l'an...  
—Déjazet ? dit un autre ; elle est née en l'an... de rirrette ; elle est née en l'an... de rira !

Il nous paraît difficile de mieux dire que la verve et la gaieté n'ont pas d'âge.

C'est le même avocat qui, voyant que le tribunal s'étant endormi pendant sa plaidoirie, s'arrêta tout court.

Le silence ayant réveillé les juges :  
—Je vous disais donc hier... continua-t-il sérieusement.

Les juges se regardèrent fort embarrassés, il était évident que quelques-uns d'entre eux se croyaient endormis depuis la veille.

Un jeune voleur, élève et fils de voleur, se fait maladroitement prendre en flagrant délit à son premier coup de main.

Son avocat termine ainsi sa plaidoirie :  
—Mon client n'est pas un filou et n'a jamais subi de condamnation. Il mérite toute votre indulgence. C'est un jeune imprudent qui a voulu trop tôt voler de ses propres ailes.

Mme X..., une invalide de la galanterie est affligée d'un fils des plus majeurs qui ne demande qu'à faire enrager sa mère.

Tous deux furent cités, comme témoins, devant le tribunal civil.

Après leur avoir fait prêter serment, le juge, s'adressant à la dame, lui demanda :

—Votre âge ?  
—Trente ans, répondit-elle en minaudant.  
Et vous, monsieur ?  
—Un an de plus que ma mère !

Un bohème a acheté des meubles.  
Au bout de six mois, le tapissier présente sa note encore impayée.

—Emportez vos meubles, lui dit le bohème qui n'a pas le sou.  
—Mais ils ne sont plus neufs, gémit le four-nisseur.

—Eh bien ! De quoi vous plaignez-vous ? En reprenant votre marchandise, n'êtes-vous pas payé avec usure ?

Un autre jour (c'était au commencement de sa carrière) qu'il plaidait pour un incendiaire et qu'il fallait enlever le jury. M. Cauvin fit un tableau des plus touchants de la misère de son client :—

"Le voyez-vous, disait-il, sans pain sans abri ! Ah ! Messieurs, mettez-vous à sa place, pensez qu'il avait faim, qu'il avait froid, qu'il ne savait comment se réchauffer !

—Pardon, fit le président, mais ce n'était pourtant pas une raison pour brûler tout un village !

Me Cauvain rougit ; il avait embrouillé deux affaires.

—Excusez-moi, Messieurs, dit-il aux jurés, je me suis trompé de dossier ; ayez la complaisance de retenir ce que je vous ai dit pour un voleur de bois que j'aurai l'honneur de défendre devant vous tout à l'heure.

Puis il continua son plaidoyer.

On se rappelle les réponses de Me Cauvain. Il avait beaucoup d'esprit, ce qui est rare, mais il possédait une déviation de la colonne vertébrale, ce qui est fort désagréable ; demandez plutôt à M. Naquette.

Or un jour la partie adverse fort animée contre lui, après l'avoir longuement injurié, terminait ses compliments par cette phrase : Vous savez bien, monsieur le président, que cet avocat ne demande que plaies et bosses !

—Dieu sait que je n'ai jamais demandé celle-là ! fit M. Cauvain en désignant son omoplate de l'index.

La mort de Jules Janin laisse vacant un fauteuil à l'Institut. Les candidats seront nombreux. L'un d'eux est octogénaire, et il a des chances sérieuses.

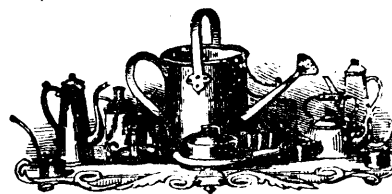
Un académicien aurait dit à ce propos ce que l'abbé Delille a dit autrefois à propos de M. de Laujon :

Mes chers confrères, il a quatre-vingt-deux ans ; vous savez où il va, laissez-le passer par l'Académie !

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

## DECES

A St. Césaire, mercredi le 21 octobre, après une maladie de deux ans et demi, soufferte avec la plus grande résignation, Marie-Zénaïde, âgée de 17 ans 9 mois et 10 jours, fille de M. Octave Senecal.



VITAL GRENIER.  
FERBLANTIER. PLOMBIER. COUVREUR  
POSEUR DE TUYAUX A GAZ APPA-  
REILS ET FOURNAISES A VAPEUR.  
268, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.

Toujours en mains un assortiment considérable de Ferblanterie, Ferronnerie, Bains et Glacières, Poêles de Cuisine et de Passage. Tout ordre exécuté avec goût, promptitude et à bas prix.